



Une communauté en action
Politique de développement social
de Roussillon
2016 - 2031



MAI 2016

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE ROUSSILLON A ÉTÉ APPUYÉE PAR :

Centre intégré de santé et de services sociaux - Montérégie-Ouest, le 26 avril 2016

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, le 17 mars 2016

Commission scolaire New Frontiers, le 8 mars 2016

Corporation de développement communautaire de Roussillon, le 24 février 2016

Municipalité régionale de comté de Roussillon, le 30 mars 2016

COORDINATION

Manuel Bouthillette, coordonnateur au codéveloppement social et rural

Pascale Levasseur, conseillère aux communications

RÉALISATION ET RÉDACTION

Équipe de réalisation Niska mandatée par le comité de pilotage,
sous la direction de Chakda Yorn :

Marie-Claude Hudon

Emanuèle Lapierre-Fortin

Karl Lussier

Anne-Marie Nadeau

Gédéon Verreault

RÉVISION ET CORRECTIONS

Sylvie Provost, adjointe administrative

CONCEPTION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

Pub Cité

MRC DE ROUSSILLON

260, rue Saint-Pierre, bureau 200

Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

La démarche pour l'élaboration de la Politique a été possible grâce
à la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-St-Laurent.

Mot du préfet 4

Mot de la président..... 5

Comité de pilotage 6

Introduction 7

1. Portrait de la région 15

1.1. Capital humain et social..... 17

1.2. Capital économique..... 24

1.3. Capital culturel 28

1.4. Capital naturel..... 31

1.5. Capital physique..... 35

2. Diagnostic 41

3. Axes, priorités et orientations 55

3.1. Axe 1 | Milieu de vie de qualité 57

3.2. Axe 2 | Participation citoyenne et concertation intersectorielle..... 58

3.3. Axe 3 | Solidarité et inclusion sociale 59

Conclusion 61

Remerciements..... 62

ANNEXE

Liste des figures et tableaux - Liste des acronymes 63

MOT DU PRÉFET

Je suis heureux de vous présenter la toute première *Politique de développement social de Roussillon*. Cette Politique trace le portrait d'une vision d'avenir afin d'orienter les actions futures de l'ensemble des parties prenantes du développement social de notre territoire dans le but de toujours améliorer la qualité de vie de tous nos citoyens.

Je tiens à souligner le travail du Comité territorial de développement social de Roussillon, sous la présidence de madame Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu, qui a su piloter la démarche de la Politique de développement social de façon concertée et intersectorielle.

D'ailleurs, il est important de mentionner que cette Politique est issue du Comité territorial de développement social de Roussillon qui regroupe des représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, de la Commission scolaire New Frontiers, de la Corporation de développement communautaire de Roussillon, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, de même que de la MRC de Roussillon. La mission de ce comité est de favoriser la contribution des partenariats intersectoriels de tous les acteurs intervenant sur le territoire de Roussillon dans le but, notamment d'orienter en termes de priorités le développement social et le développement des communautés, puis de planifier et de soutenir la réalisation des actions qui en découlent. Cette Politique appartient donc à l'ensemble de ces partenaires.

La Politique de développement social de Roussillon est l'aboutissement d'une longue démarche respectueuse, convenue et participative d'une centaine de personnes provenant de divers milieux et dont la mise en commun des compétences et de l'expérience ont permis d'instaurer les bases de cette vision. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes et organisations qui ont pris part à cette démarche.



Jean-Claude Boyer
Préfet

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PILOTAGE

C'est en tant que présidente du Comité territorial de développement social de Roussillon que j'ai le plaisir de vous offrir cette première *Politique de développement social de Roussillon*. Cette Politique est le fruit d'un partenariat régional intersectoriel et du travail sur des enjeux qui touchent les citoyennes et citoyens de la région. Au nom de tous les membres du comité, je suis très fière de vous présenter ce résultat.

Dans un esprit d'amélioration continue de la qualité de vie et de l'épanouissement de nos communautés, cette Politique vise à doter le territoire de Roussillon d'une vision sociale commune et cohérente pour faire en sorte que l'ensemble des partenaires agisse en concertation les uns avec les autres en respect de leur mission et mandats respectifs.

Je tiens, au nom du comité, à saluer l'implication des acteurs du milieu, des partenaires de même que des citoyens qui ont livré leurs préoccupations lors des *Journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon*. De plus, je souhaite souligner le travail de l'équipe de la Coopérative Niska, mandatée pour l'élaboration de la présente Politique, ainsi que Manuel Bouthillette, coordonnateur au codéveloppement social et rural, qui a chapeauté le processus depuis les tout premiers débuts en 2014.



Lise Poissant
Présidente



PRÉSIDENTE

Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu

MEMBRES

Virginie Bernier, Corporation de développement communautaire de Roussillon

David D'Aoust, Commission scolaire New Frontiers

André Guérard, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Marie-Louise Kerneïs, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Pierre Largy, Municipalité régionale de comté de Roussillon

Bonnie Mitchell, Commission scolaire New Frontiers

Normand Ricard, Centre intégré de santé et services sociaux – Montérégie-Ouest

John Ryan, Commission scolaire New Frontiers

Jo-Anne Themens, Centre intégré de santé et services sociaux – Montérégie-Ouest

COORDINATION DU COMITÉ

Manuel Bouthillette, Municipalité régionale de comté de Roussillon

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN

Clément Bergeron, Réseau québécois de développement social

INTRODUCTION

Désireuse d'améliorer les conditions de vie des citoyens et d'encourager le développement des communautés, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon a entrepris, avec le soutien de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, d'élaborer sa première *Politique de développement social de Roussillon*. Cette initiative découle de la volonté des différents acteurs, tant au niveau local que régional, de soutenir davantage les initiatives du milieu et l'intervention en développement social selon une perspective globale et inclusive.

Réalisée au cours de l'année 2015, en contexte d'incertitude et de mouvance des structures de développement locales et régionales québécoises, la démarche s'est construite

avec l'appui de plusieurs instances et partenaires intersectoriels impliqués ayant contribué à l'atteinte des objectifs. Dans ce contexte, la présente Politique constitue un engagement très significatif des acteurs du territoire vis-à-vis le développement social, en ce sens la formation et la représentativité multisectorielle du comité de pilotage le démontrent. Aussi, la stratégie de l'élaboration de la Politique a été développée par l'ensemble de ces acteurs. Mentionnons qu'il s'agit d'une première phase, à laquelle une suite éventuelle serait le développement d'un plan d'action intersectoriel.

Le développement social dans Roussillon comprend différentes réalisations et projets accomplis par de nombreux acteurs, qu'il s'agisse de l'élaboration de politiques familiales au sein des municipalités, des initiatives des organismes communautaires, des tables de concertation, des établissements scolaires, les partenaires sectoriels (santé, économie, etc.) et groupes de citoyens. Reconnaisant leur rôle et leur apport au développement social, la démarche a été une occasion de rassembler et d'intégrer les travaux et les efforts qui ont permis au cours des dernières années l'élaboration de politiques, d'ententes et la mise en œuvre de projets à diverses échelles

et dans des secteurs variés auprès de nombreuses clientèles : politique, aînés, culture, saines habitudes de vie, solidarité et inclusion sociale, etc.

La démarche ayant été participative avec des consultations auprès des citoyens, élus et intervenants du milieu, a permis de distinguer cette contribution et le rôle joué par les acteurs, tout autant qu'elle a permis d'entendre et de partager les constats sur les réalités vécues, de considérer les points de vue et les idées concernant les orientations à privilégier dans le futur en développement social sur le territoire.

Le développement social a fait l'objet de plusieurs recherches et travaux depuis les dernières décennies au Québec. Cet intérêt démontre la préoccupation des milieux à reconnaître, dans le développement des communautés, la dimension sociale tout comme l'économie et l'environnement. Mais qu'est-ce que signifie le développement social? De quoi parle-t-on quand on évoque le développement social? Le cadre de référence qui suit permet de répondre partiellement à cette question.



CADRE DE RÉFÉRENCE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La région de Roussillon s'est dotée d'un *Cadre de référence en développement social* inspiré du Guide pratique pour l'élaboration d'une politique municipale ou territoriale (MRC) de développement social publié en 2014 par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et ses partenaires du Groupe d'innovation en développement social. Son contenu a été développé à partir des échanges et réflexions du Groupe d'innovation en développement social, mais aussi en tenant compte du cadre de référence de la Commission de développement social de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Pour mieux guider l'action à toutes les étapes de la démarche, il s'avère utile et pertinent de s'appuyer sur des repères. En premier lieu, une définition du développement social, et des concepts s'y rattachant, auxquels adhèrent une majorité d'individus, servent de balise et de point de départ commun. Pour une démarche qui se veut participative et collective, il importe que cette définition soit acceptée et suffisamment large et étendue, de manière à ce que l'ensemble des acteurs puisse s'y reconnaître et y inclure les différentes pratiques du développement social. La définition du développement social présentée dans le *Cadre de référence en développement social* de la région de Roussillon, adoptée par le Comité territorial de développement social de Roussillon (CTDSR) le 20 novembre 2014, est la suivante:

« Le développement social territorial est spécifiquement une démarche qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens et citoyennes de tout âge et de toute condition ainsi qu'à favoriser le développement d'une communauté solidaire à l'échelle de la MRC de Roussillon. »



Le Cadre de référence présente également des principes, appelés processus privilégiés, mis de l'avant en développement social:

1. Favoriser la participation citoyenne
2. Favoriser et soutenir l'empowerment
3. Favoriser et soutenir la concertation et le partenariat
4. Favoriser et soutenir le développement de la communauté
5. Favoriser l'harmonisation des politiques territoriales et publiques
6. Lutter contre les inégalités sociales et économiques

AUSSI, LES VALEURS SUIVANTES SONT PRIVILÉGIÉES :

- la justice sociale
- l'égalité des sexes
- l'engagement et la participation citoyenne
- le développement durable

Un survol de quelques politiques et des principes liés au développement social, ou encore au développement des communautés, suffit à reconnaître que les acteurs partagent le plus souvent les mêmes principes valorisant la concertation, le partenariat, l'harmonisation aux politiques existantes, l'*empowerment*, la participation des individus et des communautés ou la réduction des inégalités.

Entre les différentes et nombreuses conceptions du développement social que l'on retrouve au Québec, trois (3) éléments convergent¹ :

A. Processus

B. Acteurs en interaction

C. Résultats sur les individus et les communautés

Ceux-ci représentent donc les dénominateurs communs des différentes approches en développement social, et servent de base au cadre de référence. Nous développons ces éléments ci-contre.

A. PROCESSUS

Le développement, qu'il soit social, économique, global, intégré ou durable, repose avant tout sur le concept de changement. Or, ce dernier se produit par la réalisation de diverses activités et avec l'émergence d'initiatives qui permettent de transformer certains actifs d'une personne ou d'une communauté en d'autres actifs. Ainsi, pour apprécier les processus à travers lesquels se concrétise le développement social sur un territoire, il faut porter attention à ces différentes activités.

L'ensemble des activités qui permettent « de changer les choses » sur un territoire donné peut se résumer en six (6) catégories : organisations (ex. : création de comités, fonctionnement des rencontres, chartes d'organismes, etc.), stratégies (ex. : analyse, référence à des modèles théoriques, réflexion prospective, etc.), politiques (ex. : partage d'information, création d'alliances, développement de consensus, réseautage, consultations, animations, etc.), mobilisation (ex. : événements, célébrations, témoignages, etc.), gestion de projet (ex. : préparation, implantation et suivi de projets, etc.) et évaluation (ex. : bilans, partage de bonnes pratiques, etc.)

B. ACTEURS EN INTERACTION

Les différentes activités et initiatives d'un milieu sont le fruit du jeu de différents acteurs qui, ensemble, conçoivent et mettent en œuvre ces actions. Dans notre compréhension du développement social, les acteurs sont parties prenantes. C'est dire que l'acteur (individu, groupe d'acteurs ou organisation) influence ou peut être influencé par les processus qui contribuent à l'atteinte des objectifs visés. Cette notion de partie prenante qui caractérise l'acteur contribue à augmenter le nombre et la complexité des relations, en ce sens où une multitude d'acteurs interagissent, et participent à des degrés divers, suivant des intérêts variés et parfois divergents, à la création et au développement d'une activité.

Tout autant, le besoin de l'acteur est pris en compte dans cette dynamique. L'acteur dispose d'un pouvoir sur le développement de son milieu : il peut questionner, identifier, intervenir, valider, transformer, etc. On reconnaît l'acteur en tant que partie prenante lorsqu'il agit volontairement en créant ou en ajoutant une valeur, d'où le principe de la transformation d'un actif en un autre actif. Le changement et l'amélioration s'observent à l'étape des résultats, lorsque les individus et les communautés retirent des bénéfices de cette transformation, observables au niveau des conditions et des potentiels.

¹ Ce contenu est issu des travaux de Niska.

C. RÉSULTATS À ATTEINDRE

Rappelons-nous que la notion de changement est intrinsèque à celle de développement. Ces changements peuvent être à la fois qualitatifs et quantitatifs. La définition du développement social réfère souvent à l'amélioration des conditions de vie et des potentiels des individus, mais aussi aux conditions et aux potentialités au sein des communautés². L'amélioration renvoie donc ici à des changements souhaitables et souhaités par les acteurs. Toutefois, une appréciation commune des changements suppose une certaine complexité car nous naviguons dans la sphère des relations humaines. En revanche, voici quelques précisions permettant de cerner les résultats à atteindre :

• Les conditions des individus

L'ensemble des attributs dont les personnes ont besoin pour élargir leurs choix dans la vie et réduire leur propre vulnérabilité.

2 Bernard, Paul & al. 2002. Comment mesurer le développement social? Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) : Québec, 219 p. http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/Rapportfinal_PaulBernard%281%29.pdf

• Les conditions des communautés

L'ensemble des éléments que les communautés mettent à la disposition d'un individu pour lui assurer des conditions de vie de qualité.

• Les potentiels des individus

L'ensemble des éléments dont les personnes ont besoin pour participer aux processus économique, social et politique et influencer sur eux.

• Les potentiels des communautés

L'ensemble des attributs d'une communauté permettant aux individus d'exploiter leurs potentiels.

La démarche de la Politique a donc tenu compte de ce cadre de référence en développement social et s'est déroulée selon les étapes de l'approche de planification stratégique territoriale que voici.



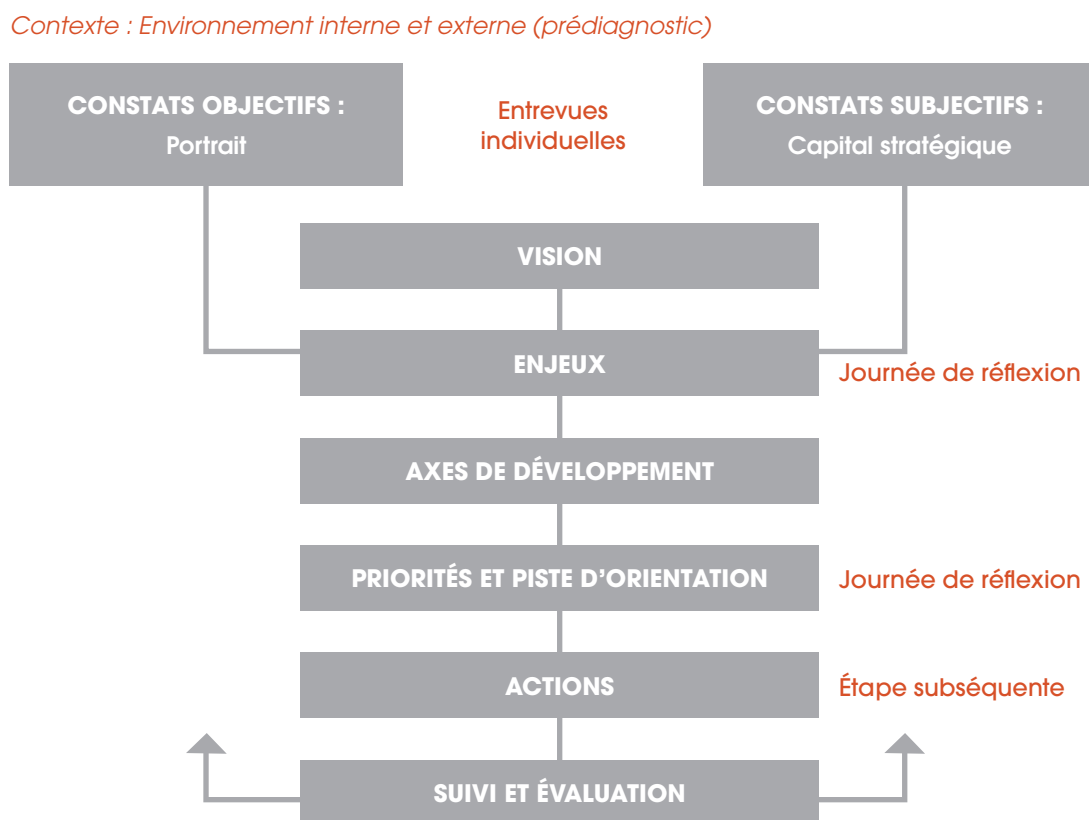
LA DÉMARCHE

La démarche spécifique ayant mené à la *Politique de développement social de Roussillon* visait les objectifs suivants :

- Favoriser la participation citoyenne
- Favoriser la contribution des partenariats intersectoriels de tous les acteurs intervenant sur le territoire de Roussillon
- Établir une vision commune des orientations en matière de développement des communautés
- Favoriser et soutenir le développement des communautés
- Élaborer une Politique de développement social

La démarche de planification stratégique du territoire est l'approche de planification retenue qui répond à la réalité du développement social dans la région. Il s'agit d'un exercice de réflexion collective qui se déroule en plusieurs étapes. La figure 1 synthétise les composantes d'une telle démarche (en gris) en faisant le lien avec les étapes de la démarche dans Roussillon (en rouge).

FIGURE 1 : COMPOSANTES DE LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE TERRITORIALE EN LIEN AVEC LA DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE ROUSSILLON



Toute démarche de planification territoriale s'inscrit dans un contexte qui prend en compte l'environnement interne et externe. Ce contexte est divisé en deux parties : les constats objectifs et les constats subjectifs. Les constats objectifs sont un ensemble de faits incontestables, principalement quantitatifs, sur le territoire. Ils sont synthétisés dans un portrait, qui présente une série d'indicateurs de développement. Les constats subjectifs sont les lectures que font les acteurs de leur territoire, en particulier des leviers d'intervention pour le développement. Les constats forment les faits saillants de la problématique de développement du territoire. C'est ce qu'on appelle le prédiagnostic.

À partir du portrait et du prédiagnostic, les acteurs identifient des enjeux, qui forment en quelque sorte une synthèse de la problématique de développement du territoire. Ce sont les points saillants du diagnostic, identifiés lors des journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon. Ils regroupent quelques éléments importants sur lesquels les acteurs veulent concentrer leurs efforts au cours des prochaines années.

La vision commune représente l'un des principaux fondements dans le cadre d'une démarche pour l'élaboration d'une politique. La démarche de la Politique n'a pas permis de réaliser cette étape en particulier. Néanmoins, le cadre de référence en développement social, avec la définition qu'elle présente, les valeurs et les principes, forment des éléments de vision.

Les enjeux sont alors regroupés et reformulés en axes de développement. Celles-ci sont des directions générales, des lignes de force, des champs d'intervention jugés prioritaires par la collectivité locale. Travailler sur les axes de développement permet à la collectivité de cheminer dans une direction commune.

Les priorités sont des objectifs plus spécifiques privilégiés dans le cadre de chacun des axes de développement retenus. Des pistes d'orientation peuvent être associées à des priorités. Les priorités et les pistes d'orientation sont déterminées et ciblées aussi lors des journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon. Cette étape nécessite une boucle de validation avec le CTDSR et le Conseil des maires.

Voici les étapes de la démarche de la planification stratégique territoriale réalisée dans Roussillon. Elles se sont exercées en faisant preuve de souplesse afin d'arrimer les consultations avec les autres obligations devant être respectées par la MRC de Roussillon et, ainsi, optimiser la participation des citoyens et des organisations dans le développement de la région.



1. Rédaction d'un portrait

Cette étape a été arrimée avec la démarche du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Roussillon. Un portrait statistique a été élaboré pour chacun des cinq capitaux suivants : capital humain et social, économique, culturel, naturel ainsi que physique.

2. Réalisation d'un diagnostic participatif

Vingt-deux entrevues ont été conduites avec des intervenants clés du développement social, incluant des élus ou directeurs de chacune des onze municipalités, entre les mois d'avril et de juin 2015. Les éléments fournis ont permis d'élaborer un prédiagnostic, qui a été présenté, validé et bonifié lors d'une première *Journée de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon* tenue le 7 novembre 2015, qui a rassemblé environ quatre-vingts citoyens. Ce processus a permis l'identification d'enjeux de développement durable prioritaires. Une centaine d'intervenants, réunis pour une deuxième *Journée de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon* le 18 novembre 2015 ont pu bonifier le prédiagnostic et commenter sur les enjeux sociaux en particulier. La prise en compte de ces éléments a ensuite permis la rédaction d'un diagnostic du territoire ancré dans la compréhension des gens qui y vivent et y interviennent.

3. Élaboration des axes, priorités et pistes d'orientation

Lors de la deuxième *Journée de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon*, les intervenants ont proposé, développé et priorisé des pistes d'orientation permettant de répondre aux enjeux de développement durable prioritaires. Celles-ci ont ensuite été regroupées en axes et priorités, puis soumises au CTDSR qui a retravaillé l'ensemble avec une lunette intégrée de développement social.

Les sections suivantes présentent le portrait de la région de Roussillon, suivi du diagnostic élaboré à partir des enjeux sociaux dégagés par les acteurs et en troisième lieu, les axes, priorités et pistes d'orientation retenus.

PORTRAIT DE LA RÉGION



Crédits Dominic Gendron



Gracieuseté Exporail

PORTRAIT DE LA RÉGION

Le portrait de la région de Roussillon est issu d’une démarche conjointe de la *Politique de développement social* et du *Schéma d’aménagement et de développement durable* de la MRC de Roussillon. Des données ont été colligées à partir de différentes sources, principalement des recensements de 2006 et 2011 de Statistique Canada, et présentées à travers une grille de cinq capitaux du territoire : humain et social, économique, culturel, naturel ainsi que physique. Ce portrait général permet de bien cerner l’ensemble des interrelations ayant une influence sur la dimension sociale.

1.1 CAPITAL HUMAIN ET SOCIAL

DÉMOGRAPHIE ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

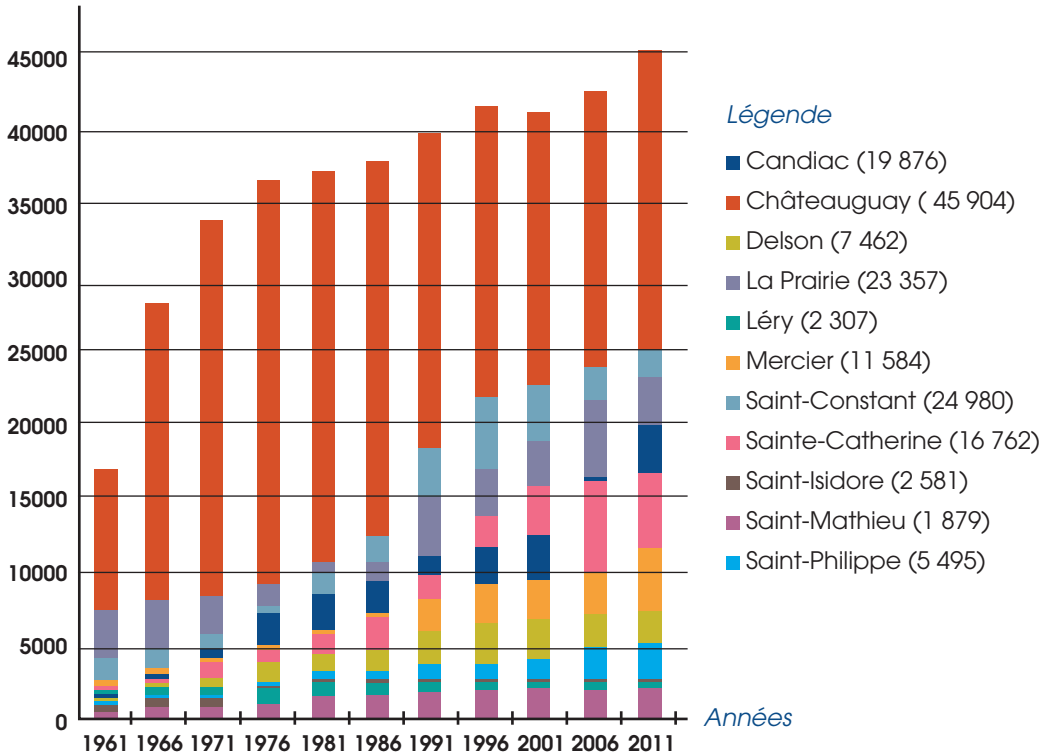
La MRC de Roussillon connaît une importante croissance démographique depuis 1961, sa population ayant passé de 41 000 personnes à 162 187 personnes en 2011. L’augmentation de la population s’est d’abord concen-

trée dans le secteur Ouest entre les années 1961 et 1971, particulièrement à Châteauguay où la population a presque doublé durant ces années. Par la suite, les municipalités à l’Est du territoire ont connu une

croissance plus marquée. Entre 1996 et 2001, à elles seules les villes de Candiac, Saint-Constant, Sainte-Catherine, La Prairie et Delson se sont partagé 97 % de la croissance démographique de la MRC.

FIGURE 2 – ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MUNICIPALITÉS CONSTITUANTES

Population



Source: Statistique Canada, Recensements 1961, 1966, 1971, 1976, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011



La population de la MRC de Roussillon se classe en première position en tant que MRC la plus peuplée du Québec. Au cours du dernier décennal, l'arrivée massive de résidents provenant de l'extérieur du territoire a été dirigée vers les municipalités possédant des terrains vacants. Le taux de croissance (2006-2011) de la MRC (8,1 %) est supérieur à celui de la CMM (4,9 %). On prévoit une continuité de la croissance démographique dans les années à venir. La densité populationnelle varie considérablement sur le territoire entre les municipalités à caractère agricole (en moyenne 66 hab./km²) et les municipalités plus urbaines (en moyenne 1 404 hab./km²).

La MRC accueille en moyenne 1 150 nouveaux ménages par année. La taille des ménages tend à diminuer (2,6 personnes par ménage en 2011), mais demeure supérieure à la taille des ménages de la province et de la CMM. Le nombre de ménages a particulièrement crû à Candiac, Châteauguay et Mercier (plus de 10 % d'augmentation entre 2006 et 2011), alors que Saint-Mathieu (1,2 %) et Léry (0 %) présentent les augmentations les plus faibles. Les ménages sont formés principalement de couples avec enfants (34,8 %). Par ailleurs, les ménages composés d'une seule personne sont en croissance (19,7 % en 2006 et 21,5 % en 2011). On prévoit la continuité d'une croissance du nombre de ménages pour la MRC dans les années à venir.

LA MRC DE ROUSSILLON SE DÉMARQUE PAR UNE POPULATION PARTICULIÈREMENT JEUNE EN COMPARAISON À LA MOYENNE QUÉBÉCOISE.

Malgré cela, le phénomène de vieillissement de la population du Québec se fait également sentir dans Roussillon. Les plus fortes proportions de personnes de 65 ans et plus se retrouvent à Châteauguay et à Léry.

Les échanges migratoires intraprovinciales profitent largement à la MRC de Roussillon avec un solde migratoire de 1 073 en 2014. La MRC accueille surtout des ménages qui quittent Montréal pour la périphérie. En fait, la MRC de Roussillon est la 5^e région du Québec qui croît le plus par la migration en provenance des autres régions du Québec et elle maintient ce rang depuis plus de 5 ans.

Les personnes ayant un statut d'immigrant ont connu une augmentation de 42,3 % au sein de la MRC de Roussillon par rapport à 2006. Elles représentent 8,6 % de la population (12,6 % à l'échelle de la province) et les municipalités de Châteauguay, Candiac et La Prairie sont celles ayant respectivement la plus forte proportion de résidents ayant un statut d'immigrant. Une grande proportion (38,7 %) des immigrants habitant la MRC proviennent de l'Europe (surtout

de la France et de la Roumanie) et du continent américain (27 %), alors que 16,8 % sont originaires de l'Afrique (principalement du Maroc) et 17,4 % de l'Asie (de la Chine en prédominance).

Au niveau de l'identité autochtone, en 2011, on dénombrait 1 735 personnes avec cette identité culturelle, soit 1 % de la population totale. Ce sont les municipalités ayant des frontières communes avec la réserve amérindienne de Kahnawake qui accueillent un bon nombre de ces personnes.

REVENU DES MÉNAGES ET PAUVRETÉ

Au recensement de 2011, le revenu médian des ménages de la MRC de Roussillon se chiffrait à 69 942 \$, ce qui est largement au-dessus du revenu médian québécois qui est de 51 842 \$. Les ménages situés dans la tranche de revenu la plus élevée (100 000 \$ et plus) représentent 28,6 % des ménages de la MRC, alors que cette tranche ne représente que 18,5 % des ménages québécois. La ville de Candiac présente, et de loin, le revenu médian le plus élevé des municipalités de la MRC de Roussillon soit 91 196 \$ et le revenu moyen s'élève à 115 260 \$. Les ménages situés dans la tranche de revenu la plus faible (moins de 20 000 \$) sont, toute proportion gardée, peu nombreux, soit 9 %, comparativement à 17 % pour l'ensemble de la province. En nombre absolu, ils sont moins

nombreux qu'en 2001. La proportion de ménages sous le seuil de faible revenu a augmenté, entre 2006 et 2011, passant de 9 % à 12,3 %, de même que la proportion des ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu au loyer brut, passant de 31 % à 35 %. Le pouvoir d'achat des familles, défini ici comme le revenu médian après impôt, est de 81 140 \$ pour tout type de famille confondu. De 2008 à 2012, le taux de croissance annuel moyen du revenu médian a été de 0,3 %.

SCOLARISATION

De façon générale, le taux de scolarisation a augmenté depuis 2006. En 2011, 19,4 % de la population de plus de 15 ans n'avait pas terminé des études secondaires avec succès, ce qui représente une diminution de 3,7 points de pourcentage par rapport à 2006. Les 35 à 44 ans représentent les plus scolarisés de la MRC de Roussillon et se comparent avantageusement à ceux de la Montérégie du même groupe d'âge alors que les personnes plus âgées (55-64 ans) sont moins nombreuses à détenir des diplômes d'études postsecondaires. Les municipalités de Candiac et La Prairie présentent une proportion de personnes de plus de 15 ans ayant terminé des études universitaires avec grade, beaucoup plus élevée que les autres municipalités de la MRC. Quant à elles, les municipalités

TABLEAU 1 - PART DE LA POPULATION NE POSSÉDANT AUCUN DIPLÔME, AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES) OU AYANT UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE DANS LA MRC DE ROUSSILLON ET LA MONTÉRÉGIE EN 2011

Groupe d'âge	Aucun diplôme		DES		Études postsecondaires	
	Hommes %	Femmes %	Hommes %	Femmes %	Hommes %	Femmes %
MRC						
25 à 64 ans	13,4	9,9	22,3	23,8	64,3	66,4
25 à 34 ans	10,4	6,7	20,2	15,6	69,4	77,7
35 à 44 ans	9,2	5,0	17,7	14,7	73,1	80,3
45 à 54 ans	15,3	11,7	22,5	30,0	62,2	58,2
55 à 64 ans	18,5	16,7	29,4	34,1	52,1	49,2
Montérégie						
25 à 64 ans	16,1	12,7	19,8	22,3	64,1	64,9
25 à 34 ans	14,2	8,3	18,3	14,9	67,5	76,8
35 à 44 ans	12,6	8,1	16,8	15,6	70,6	76,3
45 à 54 ans	17,9	14,4	20,0	26,0	62,1	59,6
55 à 64 ans	19,0	18,9	23,9	30,6	57,1	50,5

de Saint-Mathieu et Saint-Philippe se distinguent par une plus forte proportion de diplômés d'une école de métiers. Il est à noter que les étudiants au niveau des études postsecondaires doivent se déplacer à l'extérieur de la MRC puisqu'aucun établissement de ce type n'existe sur son territoire.

LANGUES OFFICIELLES

Les personnes utilisant une langue non officielle à la maison ont connu une impressionnante croissance, passant de 960 à 6000 personnes entre 2001 et 2011, particulièrement dans les municipalités de Candiac, Châteauguay

et La Prairie. La proportion de la population parlant le français à la maison a diminué de 8 % depuis 10 ans et se concentre surtout dans les municipalités rurales (92 % de la population) alors que l'anglais est parlé par une plus forte proportion dans les municipalités de Châteauguay et de Léry. En ce qui concerne la connaissance des langues officielles en 2011, 53,2 % de la population de la MRC ont déclaré connaître les deux langues officielles.

PARC AUTOMOBILE ET DÉPLACEMENTS³

En 2011, la population de la MRC Roussillon possédait 110 100 voitures, ce qui représente une augmentation de 15 % depuis 2008. Ces voitures représentent 4,5 % du parc automobile de la région de Montréal. Il y avait 1,78 voiture par logis et 0,68 voiture par personne, ce qui est supérieur à la moyenne de la région montréalaise, mais inférieur à plusieurs autres secteurs de la Couronne Sud de Montréal. Chez les navetteurs⁴, 42,6 % ont pour destination l'île de Montréal, alors que 33,6 % des déplacements se font à l'intérieur de la MRC et 15,6 % vers l'agglomération de Longueuil. Parmi les déplacements internes, 10,3 % se font en mode actif (vélo, marche) et la plupart se font à l'intérieur d'une même municipalité. Les résidents des secteurs

Saint-Philippe et Saint-Mathieu effectuent seulement 13,8 % des déplacements quotidiens internes à ces secteurs, comparativement à 55,2 % dans les secteurs Châteauguay et Léry qui, d'ailleurs, attirent le plus de déplacements pour le magasinage et pour le loisir.

Selon le recensement de 2011, l'automobile est le mode principal de déplacement au travail pour 85,6 % des travailleurs habitant la MRC, alors que le transport en commun est utilisé par 11,1 % des travailleurs résidant dans la MRC, en augmentation de 2,1 points de pourcentage depuis 2006. Malgré cette augmentation, la MRC se situe bien en dessous de la moyenne du Grand Montréal qui est de 22 %. Par contre, lorsque les

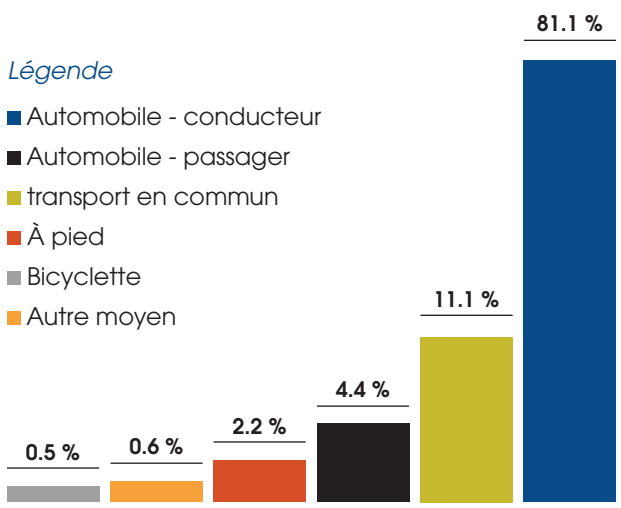


destinations se rapprochent du centre-ville, 58,5 % de tous les déplacements en provenance de la MRC s'effectuent en transport en commun, ce qui est plus élevé que la moyenne du Grand Montréal (51,4 %).

La part modale du transport en commun pour les déplacements à l'intérieur de la MRC est très faible (3,6 %) et, à l'exception du retour à la maison, peu de déplacements en provenance de l'extérieur de la MRC se font en transport en commun (0,8 %). Parmi les déplacements en transport collectif effectués dans la MRC, les déplacements en autobus sont les plus nombreux. De plus, 33 % des déplacements en transport collectif effectués dans la MRC ont été, en partie, effectués en voiture (bimodale). D'autre part, le train représente une forte proportion des déplacements en transport en commun effectués dans les secteurs Sainte-Catherine, Saint-Constant et Delson.

La part modale du transport actif dans les déplacements effectués dans la MRC est de 5,8 %. Les déplacements actifs ont diminué considérablement depuis 2008 passant de 13 619 à 11 100 (- 18,5 %). La quasi-totalité des déplacements en transport actif se fait à l'intérieur de la MRC.

FIGURE 3 - MODE PRINCIPAL POUR SE RENDRE AU TRAVAIL MRC ROUSSILLON



Source: Statistique Canada, Recensement 2011.

3 L'aspect de la mobilité est traité ici dans sa perspective humaine. On s'intéresse à l'humain qui se déplace.

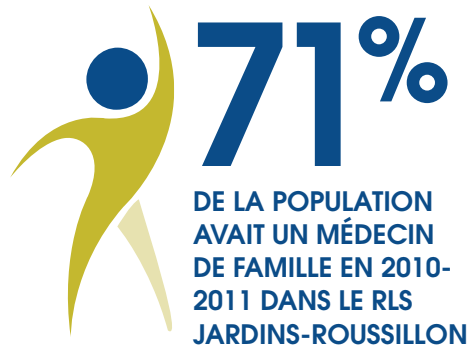
4 Réfère à une personne qui fait un aller-retour quotidien, quel que soit le motif (incluant le travail).

ÉTAT DE SANTÉ

Entre 2001 et 2011, sur le territoire du réseau local de la santé (RLS) Jardins Roussillon, la population de 20 ans et plus atteinte d'hypertension artérielle est passée de 18 259 à 34 025, soit une augmentation de 86 %. Celle atteinte du diabète est passée de 6 937 à 14 161, ce qui représente une augmentation de 104 %, plus élevée qu'en Montérégie (98 %) et qu'au Québec (86 %). Le CLSC de Kateri affiche un taux ajusté d'incidence du cancer pour l'ensemble des sièges (567 pour 100 000 personnes) supérieur à ceux du CLSC de Châteauguay (528) ainsi que de la Montérégie (534) et du Québec (531). Les tumeurs représentent la première cause de décès de la MRC de Roussillon et le taux de mortalité par tumeur est significativement supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

En ce qui a trait aux saines habitudes de vie, la proportion de fumeurs actuels, réguliers ou occasionnels est légèrement supérieure au sein du RLS Jardins-Roussillon (26,6 %) qu'en Montérégie (23,5 %). Quant à la proportion de la population pratiquant une activité physique de loisir au moins une fois par semaine en 2009, elle s'élève à 63,5 % chez les 65 ans et plus dans le RLS Jardins-Roussillon, soit un taux supérieur à celui de la Montérégie pour la même période (58,6 %). Le taux ajusté de

mortalité par suicide pour 100 000 personnes, entre 2005-2009, est de 12 sur le territoire du CLSC Kateri et de 10 pour le CLSC Châteauguay, deux données inférieures à celle de la Montérégie (14) et du Québec (15). Finalement, dans le RLS Jardins-Roussillon, près de la moitié de la



population de plus de 18 ans a un surplus de poids, alors que 31,2 % font de l'embonpoint et 19,2 % de l'obésité. À l'exception de l'obésité, le RLS Jardins-Roussillon fait mieux que la Montérégie. Par contre, depuis 10 ans, les chiffres pour le surplus de poids et l'obésité sont en augmentation.

L'accès à un médecin de famille dans le RLS Jardins-Roussillon représente une problématique plus importante que pour l'ensemble du Québec. En effet, seulement 71 % de la population âgée de 15 ans et plus avait un médecin de famille en 2010-2011 dans le RLS Jardins-Roussillon, comparativement à 78,7 % en Montérégie et au Québec.

INDICES DE DÉVELOPPEMENT DES MUNICIPALITÉS ET DE MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE

Selon le MAMOT, en 1996, 2001 et en 2006, aucune municipalité de la MRC n'a présenté un milieu dévitalisé (indice inférieur à - 5) en fonction de l'indice de développement des municipalités. On remarque que Candiac, Saint-Philippe et La Prairie figurent parmi les municipalités aux indices de développement les plus élevés alors que Saint-Mathieu, Châteauguay et Saint-Isidore présentent les indices les plus faibles. La municipalité de Saint-Philippe est celle ayant connu la plus forte progression de son indice entre les périodes, passant de 3,88 en 1996 à 8,80 en 2006 et, à l'opposé, Saint-Mathieu a connu la plus forte régression, passant d'un indice de 4,40 à 1,63 de 1996 à 2006. Pour les autres municipalités, l'indice est resté stable. En ce qui a trait à l'indice de milieu socioéconomique, les indices les plus faibles représentent les écoles situées dans les milieux les moins défavorisés. Pour les écoles, les moins défavorisées se trouvent à Candiac, La Prairie et Saint-Constant alors que les plus défavorisées se situent à La Prairie, Châteauguay et Saint-Mathieu.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET DÉMOCRATIQUE

La MRC de Roussillon compte environ 120 organismes de niveau local et supralocal offrant des services communautaires à la population. Les publics les plus ciblés sont les 19-30 ans, les 31-65 et les 65 ans et plus. Par ailleurs, les plus jeunes publics, 0-5 ans et 6-12 ans, sont les moins ciblés spécifiquement par les organismes communautaires tout en étant

desservis par les organismes qui œuvrent auprès des familles. La vie sociale et communautaire, les femmes, le logement, la santé mentale et l'alimentation représentent des domaines d'action d'un bon nombre d'organismes. Le transport, les familles, l'immigration et les communautés culturelles demeurent les domaines ayant le moins d'organismes dédiés.

TABLEAU 2 - NOMBRE D'ORGANISMES OFFRANT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES PAR CHAMP D'INTERVENTION ET PUBLIC CIBLE EN 2015

CHAMP D'INTERVENTION	FEMMES	IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES	EMPLOI ET FORMATION	SPORTS ET LOISIRS	SANTÉ PHYSIQUE	SANTÉ MENTALE	ALIMENTATION	LOGEMENT	VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE	TRANSPORT	PAUVRETÉ	SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS	FAMILLES	AUTRES
PUBLIC CIBLE														
0-5 ans	6						2		6				2	
6-12 ans	3								6					
13-18 ans	3		3	1	3	4		2	20			3		
19-30 ans	7	2	6	1	4	10	4	16	15			2	2	5
31-65 ans	7	2	4	3	6	10	4	14	21			1	2	8
65 ans +	2	2	4	3	6	9	1	14	14	1		1		8
Pas de public cible relié à l'âge	6			1	3	10	22	2	22	9	23		2	11
Total	34	6	17	9	22	43	33	48	104	10	23	7	8	32

Source : CLD de Roussillon, 2015.

Il est à noter également qu'on retrouve 57 entreprises d'économie sociale sur le territoire qui fonctionnent de façon démocratique grâce à la participation de leurs membres. Elles représentent 29 % de celles œuvrant dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (VHSL, composée des MRC de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges) alors que la MRC représente 40 % de la population de la VHSL. On les retrouve dans de multiples secteurs d'activité tels que

le logement, la sécurité alimentaire, les télécommunications, le tourisme, les services juridiques, les soins de santé, les arts, etc.

Au niveau de la participation démocratique aux élections municipales, la MRC de Roussillon figure parmi les territoires ayant les plus hauts taux de participation de la CMM, soit entre 60 % et 69,8 %. On retrouve plusieurs femmes élues, soit un total de 46 femmes (39 % des postes d'élus). Des 11 municipalités de la MRC, on retrouve 5 femmes au rang de mairesse.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Au niveau de la Montérégie⁵, 5,9 % des Montérégiens de 12 ans et plus vivant dans un ménage privé rapportent avoir vécu de l'insécurité alimentaire dans les 11 mois précédant l'enquête sur la santé des collectivités canadiennes. Par ailleurs, tant en 2011-2012 qu'en 2007-2008, la proportion observée en Montérégie est statistiquement plus faible que celle observée au Québec. De plus, cette donnée se compare avantageusement à la moyenne canadienne. En effet, le rapport du Conseil des académies canadiennes (CAC, 2014) mentionne que près de 12 % des ménages canadiens ont connu l'insécurité alimentaire, soit 3,9 millions de personnes, dont 1,1 million d'enfants (Tarashuk et al., 2013).

5 Les données présentées sont issues de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes en matière d'insécurité alimentaire et se situent uniquement à l'échelle de la Montérégie.



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le nombre de crimes toute catégorie confondue a diminué de près de 9 % sur le territoire de la MRC de Roussillon de 2012 à 2013. Toutefois, on constate que les crimes contre la personne ont augmenté de 5 % pour la même période.

1.2 CAPITAL ÉCONOMIQUE EMPLOI

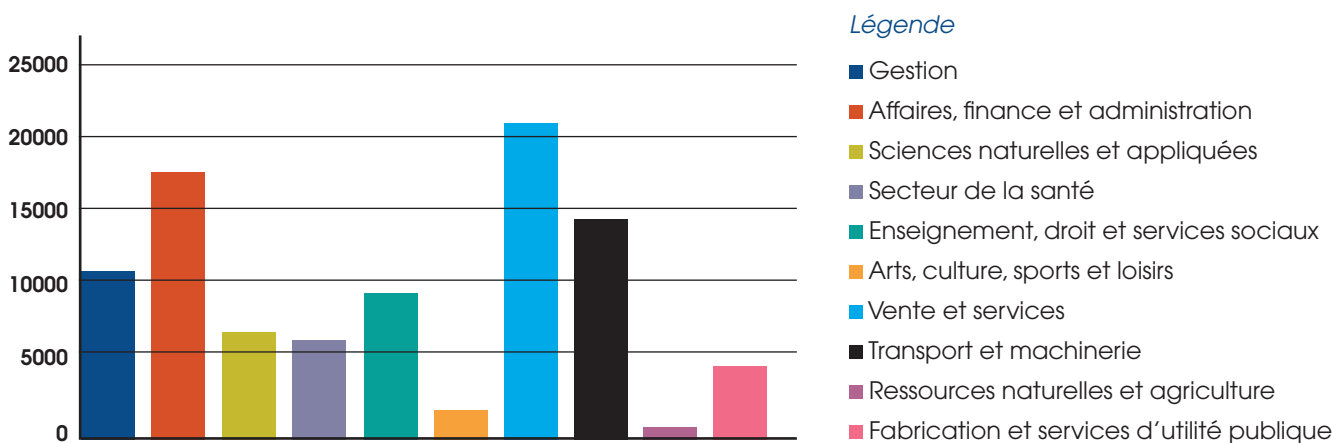
En 2011, la population active de la MRC de Roussillon était de 91 465 personnes. Parmi celles-ci, 86 570 personnes occupaient un emploi. Le taux d'activité de la MRC de Roussillon était de 70,3 % et le taux de chômage de 5,3 %. La MRC se trouve en bonne position par rapport à la moyenne du Grand Montréal qui est de 65,9 % pour le taux d'activité et de 7,8 % pour le taux de chômage. Les taux d'activité et de chômage sont demeurés stables entre 2006 et 2011. Avec un taux d'activité de 67,2 %, les femmes accusaient, en 2011, un écart de participation au marché du travail de 6 points de pourcentage par rapport à celui des hommes (73,6 %). L'écart



homme-femme dans le taux d'activité peut s'expliquer par le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à poursuivre des études postsecondaires et qu'elles ont une espérance de vie supérieure aux hommes. Le taux d'activité des femmes dans la MRC (67 %) est tout de même plus élevé que celui de la région métropolitaine (62 %) et la province (60 %).

Parmi les municipalités locales, les taux d'activité les plus élevés, en 2011, se trouvent à Saint-Mathieu et à Saint-Philippe (78 %) et celui le plus bas à Châteauguay (64 %). Les taux de chômage les plus élevés se situent à Saint-Isidore (11 %) et à Châteauguay (8 %) et le plus bas à Léry (2 %). Les types d'emploi que l'on retrouve le plus dans la population active de la MRC sont la vente et services (22 %) et les affaires, la finance et l'administration (19 %). Une forte proportion de la population active travaille dans l'industrie du commerce de détail (12,6 %). Les Roussillonais travaillent également dans les entreprises de fabrication (12,1 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (10,9 %).

FIGURE 4 - RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LE TYPE DE PROFESSION



Source : Statistique Canada, Recensement 2011.

En 2011, 65,9 % de la population ayant déclaré un lieu de travail fixe devait se déplacer à l'extérieur de la MRC afin de se rendre à son lieu de travail. Les autres travailleurs occupaient des emplois dans leur municipalité de résidence (17 %) ou dans une autre municipalité de la MRC (17,1 %). En 2011, 43 315 emplois étaient recensés sur le territoire de la MRC de Roussillon. Parmi ceux-ci, 70 % sont détenus par des résidents de la MRC et 30 % par des résidents de l'extérieur. La MRC de Roussillon accueille 2,5 % des emplois présents sur le territoire de la CMM. Seulement quatre MRC et aggloméra-

tions possèdent plus d'emplois que la MRC de Roussillon sur le territoire de la CMM (Montréal, Laval, Longueuil et Thérèse-de-Blainville). Parmi les municipalités de Roussillon, c'est à Châteauguay que l'on retrouve le plus d'emplois localisés soit 13 290, suivie des villes de La Prairie (6 510) et Candiac (6 475). Le type d'emploi que l'on retrouve le plus sur le territoire est la vente et services (27 %). Alors, il est normal que l'emploi par type d'industrie se retrouve principalement dans les secteurs du commerce de détail (16,5 %), de

la fabrication (13,2 %), des soins de santé et de l'assistance sociale (13 %) ainsi que du service d'enseignement (10 %). L'industrie de la fabrication arrive au premier rang chez les hommes (4 280 emplois), alors que les soins de santé et assistance sociale figurent au premier rang chez les femmes (5 010 emplois). Les neuf pôles géographiques d'emploi de la MRC de Roussillon concentrent près de 19 000 emplois en 2011 soit près de 44 % de l'emploi de la MRC. Ils se retrouvent sur le territoire des municipalités de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

SERVICES ET ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les entreprises de services représentent près de 75 % de l'ensemble des entreprises comptant plus d'un employé dans la MRC de Roussillon. Les commerces de détail et les entreprises de services personnels, de restauration et d'hébergement représentent 40 % de celles-ci et 30 % de l'ensemble des entreprises du territoire. En considérant également les entreprises de plus d'un employé des secteurs de la finance et des assurances, de la gestion d'entreprises, de l'immobilier, des services professionnels, scientifiques et techniques, des entreprises de soutien administratif, des arts du spectacle et des soins de santé et d'assistance sociale, l'activité « commerciale » au

sens de la présente section, regroupe 60 % des entreprises du territoire, ce qui en fait le secteur le plus important du territoire. En 2015, 2 270 entreprises dites commerciales comme entendu précédemment sont situées sur le territoire de la MRC. La Ville de Châteauguay est celle comptant la plus grande proportion d'entreprises commerciales (30 %) sur son territoire. Suivent La Prairie (18 %) et Saint-Constant (14 %). Ces proportions sont relativement en concordance avec le poids démographique que ces villes occupent dans l'ensemble de la MRC. En 2015, 37 % de la structure commerciale (838/2 272 entreprises) est située sur quatre artères, soit les boulevards

d'Anjou et Saint-Jean-Baptiste à Châteauguay, la route 132 à Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine, et le boulevard Taschereau à La Prairie.

TABLEAU 3 - LES ARTÈRES COMMERCIALES MAJEURES

Artère commerciale	Nombre d'entreprises
Boulevard d'Anjou • Châteauguay	234
Boulevard Saint-Jean-Baptiste (route 138) • Châteauguay	227
Route 132 - Sainte-Catherine, Saint-Constant, Delson	210
Boulevard Taschereau (route 134) - La Prairie	167
TOTAL	838

Source : CLD de Roussillon, Recensement terrain des zones commerciales, juin 2015

ACTIVITÉ AGRICOLE

La zone agricole représente 73 % du territoire de la MRC de Roussillon, pour une superficie de 27 110 ha. Cela représente 12,3 % de la zone agricole de la CMM. On dénombrait 192 exploitants agricoles en 2010 qui exploitaient sur 21 101 ha, ce qui représente 77,8 % du territoire agricole de la MRC. La proportion restante (6 009 ha) représente la superficie exploitée pour des usages non agricoles, représentant 22,2 % du territoire agricole. Les activités économiques ou urbaines en zone agricole représentent 4 679 de ces hectares et le réseau routier, le réseau ferroviaire et le réseau électrique consomment également une partie du territoire agricole (762 ha). La MRC accueille 11 % des fermes de la CMM et 15 % des superficies cultivées, mais ne se compare pas avec les MRC les plus agricoles de la CMM comme Vaudreuil-Soulanges (34 % des superficies cultivées de la CMM) ou Rouville (29 % des fermes de la CMM). Le nombre de fermes sur le territoire de la

MRC est en diminution depuis 1986. Ce chiffre a diminué de 24,5 % entre 1986 et 1996 et de 22,1 % entre 1996 et 2006. Par contre, la superficie moyenne des fermes exploitées a quant à elle augmenté de 195 % depuis 1986 et est de 102 ha. Il s'agit de la moyenne la plus élevée du Grand Montréal. Également, la MRC a connu une hausse du taux de location assez marquée dans la dernière décennie, celui-ci passant de 35 % en 2004 à 51 % en 2010. Dans les municipalités de Candiac (100 %), La Prairie (73 %), Saint-Philippe (60 %) et Saint-Constant (59 %), plus de la moitié des terres se retrouvent en location.

Les sols de la MRC sont de bonne qualité et 94,2 % des sols de la zone agricole sont de classe 1, 2 ou 3. Ces catégories de sol sont présentes à 73 % dans la CMM, à 53 % dans la Montérégie et à 25 % dans le Québec. Les cultures céréalières et protéagineuses occupaient 83,7 % des superficies en culture en 2010 et



45 % des exploitations agricoles du territoire avaient cette production comme activité principale, contre 19 % pour la production animale. La MRC de Roussillon regroupe 13,8 % des producteurs de légumes de la CMM. Les revenus agricoles de la MRC ont augmenté de 25,8 % depuis 2004. Les revenus par hectare cultivé (2 907 \$) sont par contre bien en dessous de la moyenne de la CMM (4 758 \$). Les cultures horticoles représentent cependant une force économique de la production agricole de la MRC, puisqu'elles représentent 46 % des revenus agricoles. Le secteur agriculture, foresterie, pêche et chasse fournit 1,3 % des emplois dans la MRC de Roussillon.



Crédits Sylvain Laforge

ÉCONOMIE SOCIALE ET ÉCONOMIE PUBLIQUE

On dénombre, sur le territoire de la MRC de Roussillon, 57 entreprises d'économie sociale en 2015, ce qui représente 1,5 % des entreprises de la MRC. La majorité étant des organismes à but non lucratif et les autres des coopératives à but lucratif et non lucratif. On les retrouve dans de multiples secteurs d'activité tels que le logement, la sécurité alimentaire, les télécommunications, le tourisme, les services juridiques, les soins de santé, les arts, etc.

Aussi, en 2011, 10 % des emplois occupés par les personnes actives de la MRC se trouvaient dans la profession de l'enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux. Ce pourcentage s'élevait à 14 % des emplois localisés dans la MRC de Roussillon. Entre 2008 et 2012, la moyenne annuelle des investissements dans la construction de bâtiments privés (valeur des permis de bâtir résidentiel, commercial, industriel) dans la MRC était de 288 M\$ alors que les investissements dans la construction de bâtiments publics (valeur des permis de bâtir institutionnel) n'étaient que de 14 M\$.

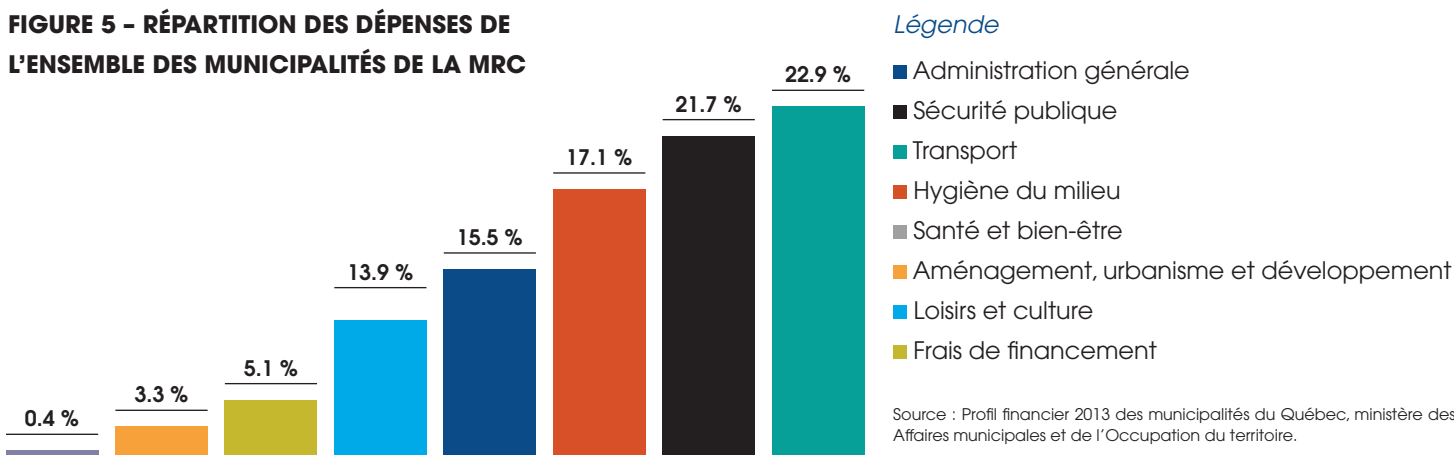
En termes de soutien financier au développement des entreprises privées ou d'économie sociale du territoire, la MRC dispose de deux fonds complémentaires à ceux des

institutions financières et autres bailleurs publics et privés. Le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS) constituent des outils visant à apporter un appui financier sous forme de prêt aux projets générateurs d'investissement, d'emplois et/ou à fort potentiel d'innovation. Les entreprises disposent d'un fonds régional totalisant plus de 1,8 M\$ au 31 décembre 2014 et dont plus de 50 % demeurent disponibles à l'investissement. Le FLI présente un rendement positif de 23 % depuis sa création en 1998.

ÉCONOMIE MUNICIPALE

Les revenus des municipalités du territoire totalisent, en 2013, 323,7 M\$, ce qui donne une moyenne de revenus par habitant de 1 953,57 \$. Ces revenus par habitant varient sensiblement selon les municipalités, de 1 226,90 \$ à Saint-Isidore à 2 174,09 \$ à Candiac. Globalement, les revenus de taxes pour l'ensemble de la MRC équivalent à 66,6 % des revenus des municipalités. Pour leur part, les dépenses des municipalités du territoire totalisent, en 2013, 275 M\$, soit une moyenne de dépenses par habitant de 1 659,69 \$. Les principales dépenses des municipalités de la MRC de Roussillon sont le transport (22,9 %), suivi de près de la sécurité publique (21,7 %) et l'hygiène du milieu (17,1 %).

FIGURE 5 - RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC



1.3 CAPITAL CULTUREL

TERRITOIRES D'INTÉRÊT, BIENS PATRIMONIAUX ET VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

La MRC de Roussillon possède plusieurs sites d'intérêt patrimonial qui témoignent des racines amérindiennes et eurocanadiennes du territoire. Au sein du Répertoire du patrimoine culturel du Québec, on retrouve 354 biens immobiliers issus du territoire de la MRC de Roussillon, dont sept d'entre eux figurent au Registre du patrimoine culturel et détiennent, par conséquent, un statut légal. On identifie l'Église Saint-Joachim à Châteauguay, la Maison Sauvageau-Sweeny à Mercier et le Site patrimonial de La Prairie, tous reconnus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que l'Église de Saint-Mathieu, la Maison LePailleur, la

Maison Page et le Site des Anciens-Presbytères-de-Saint-Constant, protégés par la Loi sur le patrimoine culturel à la suite d'une procédure effectuée par les municipalités qui permet d'accéder à la reconnaissance légale. Les sites archéologiques qui ne sont pas localisés dans un site patrimonial classé ou déclaré sont tout de même protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Le Site patrimonial de La Prairie représente l'unique territoire ayant le plus haut niveau de protection par le gouvernement du Québec dans la MRC de Roussillon. Près de 70 sites d'intérêt archéologique sont présents sur le territoire de la MRC, principalement à La

Prairie, témoignant ainsi de la richesse historique de ce site. On retrouve aussi, au sein de plusieurs municipalités du territoire, des circuits patrimoniaux mettant en valeur les attraits patrimoniaux et historiques de leur localité.

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de son côté, identifie deux territoires de la MRC comme ensembles patrimoniaux métropolitains. Tout d'abord, l'île Saint-Bernard et les abords de la rivière Châteauguay, qui se démarquent, entre autres, par la densité des bâtiments anciens, l'exceptionnelle église de Châteauguay (Saint-Joachim), la protection de la biodiversité de l'île Saint-Bernard et

TABLEAU 4 - ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX INSCRITS AU REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL, 2014

Territoire ou bien	Statut	Catégorie	Autorité	Municipalité
Église de Saint-Joachim	Classement	Immeuble patrimonial	Ministre de la Culture et des Communications	Châteauguay
	Désignation (Canada)	Lieu historique national du Canada	Commission des lieux et monuments historiques du Canada	
Église de Saint-Mathieu	Citation	Immeuble patrimonial	Municipalité (Saint-Mathieu)	Saint-Mathieu
Maison LePailleur	Citation	Immeuble patrimonial	Municipalité (Châteauguay)	Châteauguay
Maison Page	Citation	Immeuble patrimonial	Municipalité (Candiac)	Candiac
Maison Sauvageau-Sweeny	Classement	Immeuble patrimonial	Ministre de la Culture et des Communications	Mercier
	Délimitation	Aire de protection	Ministre de la Culture et des Communications	
Site des Anciens-Presbytères-de-Saint-Constant	Citation	Site patrimonial	Municipalité (Saint-Constant)	Saint-Constant
Site patrimonial de La Prairie	Déclaration	Site patrimonial	Gouvernement du Québec	La Prairie

Source : Répertoire du patrimoine culturel du Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2014

la présence d'artefacts. En second lieu, le Vieux-La Prairie, qui regorge de sites archéologiques amérindiens préhistoriques, de vestiges du régime seigneurial français, d'une digue construite aux abords du fleuve Saint-Laurent datant du XIX^e siècle et de vestiges d'une habitation semi-souterraine du XVII^e siècle de tradition médiévale peut-être unique au Québec.

Les paysages d'intérêt, définis en fonction de ce que la CMM lui accorde comme valeur, sont peu nombreux au sein de la MRC. Tout d'abord, on retrouve l'unité paysagère des Montérégiennes qui se caractérisent par la plaine propice à la pratique de l'agriculture et les vues sur ces collines. Sa topographie plane et l'absence de couvert boisé permet des ouvertures visuelles à 360 degrés avec, du côté sud, les routes régionales présentant un paysage agricole et, plus au nord, une concentration urbaine chez les municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent. La configuration des corridors routiers et des infrastructures offrent à l'utilisateur des vues panoramiques, où le réseau énergétique crée des coupures ou des percées visuelles. Le fleuve Saint-Laurent et les rivières forment des unités paysagères distinctes. Leur influence a marqué

l'organisation spatiale du territoire tout en servant parfois de moteur de développement, parfois de contraintes. Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la CMM reconnaît deux routes panoramiques longeant le fleuve Saint-Laurent (en mesure de se rejoindre par la réserve amérindienne de Kahnawake) et deux autoroutes (la 10 et la 30) offrant un champ visuel sur le territoire métropolitain.

354 BIENS IMMOBILIERS

ISSUS DU TERRITOIRE DE LA MRC DE ROUSSILLON

Il s'agit de voies d'importance au sein de la MRC offrant des portes d'entrée sur le territoire métropolitain pour les personnes en provenance des États-Unis, de la Montérégie et de l'Estrie. D'autre part, le PMAD n'identifie aucun point de vue exceptionnel métropolitain sur le territoire de la MRC de Roussillon bien qu'il en existe de très beaux en direction de l'île de Montréal. Une préoccupation citoyenne a toutefois ressurgi, lors des consultations sur le PMAD de 2014, à l'égard de l'absence de reconnaissance de certains paysages identitaires dans la MRC de Roussillon.

OFFRE CULTURELLE

La MRC de Roussillon compte sur un bassin significatif d'artistes. Deux pour cent de la population active œuvrent dans le secteur des arts, de la culture, du sport et des loisirs, pour 1 030 emplois dans la MRC. Parmi eux, un bon nombre résident sur le territoire de Roussillon, mais travaillent à l'extérieur. Une soixantaine d'organisations de ce secteur d'activité, dans des domaines tels que les arts de la scène, les arts visuels, les médias et les communications ou l'histoire et le patrimoine, participent à l'offre culturelle sur le territoire. Pour le citoyen, la culture est accessible dans le loisir culturel (cours et ateliers), la diffusion culturelle, l'appréciation de l'histoire, du patrimoine et la muséologie ainsi que les activités littéraires. Les municipalités s'investissent beaucoup dans l'offre culturelle. Elles participent à l'offre de cours et d'ateliers et organisent de nombreuses activités. Deux municipalités (Châteauguay et Saint-Constant) et la MRC ont une politique culturelle et la municipalité de Châteauguay est reconnue en tant que diffuseur culturel. De surcroît, les bibliothèques municipales organisent de nombreuses activités culturelles.

On retrouve plusieurs sites d'attraction culturelle et touristique sur le territoire. Le « Circuit du paysan », une

initiative de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, met en valeur de nombreux points d'arrêt offrant un produit ou un service authentique touristique et agrotouristique basé sur une tradition,

un savoir-faire ou sur l'histoire de la région. La MRC reconnaît quatre pôles récréotouristiques d'intérêt régional, soit l'île Saint-Bernard, le Récré-O-Parc, Exporail (le Musée ferroviaire

canadien), et le Vieux-La Prairie. D'autres sites sont également répertoriés sur le territoire, soit des musées, des salles de spectacle et des salles d'exposition.

TABLEAU 5 - LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT CULTUREL ET TOURISTIQUE

Catégorie	Territoire ou site d'intérêt	Municipalité	Localisation
Secteurs patrimoniaux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Vieux-La Prairie : Site patrimonial déclaré Site des Anciens Presbytères de Saint-Constant 	<p>La Prairie</p> <p>Saint-Constant</p>	
Musées	<ul style="list-style-type: none"> Exporail, le Musée ferroviaire canadien Musée d'archéologie de Roussillon Maison LePailleur 	<p>Delson et Saint-Constant</p> <p>La Prairie</p> <p>Châteauguay</p>	<p>120, rue Saint-Pierre</p> <p>214, rue Saint-Ignace</p> <p>54, boulevard Salaberry Sud</p>
Salle de spectacles	<ul style="list-style-type: none"> Salle Jean-Pierre Houde Salle du Pavillon de l'île Salle Richard Sauvageau Bistro culturel Cœur de village Vieux-Théâtre de La Prairie 	<p>Châteauguay</p> <p>Châteauguay</p> <p>La Prairie</p> <p>Saint-Isidore</p> <p>La Prairie</p>	<p>Centre culturel Vanier (15, boul. Maple)</p> <p>480, boulevard D'Youville</p> <p>1100, boulevard Taschereau</p> <p>680, rang Saint-Régis</p> <p>247, rue Sainte-Marie</p>
Salle d'exposition (arts visuels)	<ul style="list-style-type: none"> Maison Melançon Galerie la Seigneurie Complexe Saint-Laurent 	<p>Candiac</p> <p>Châteauguay</p> <p>La Prairie</p>	<p>112, boulevard Marie-Victorin</p> <p>Centre culturel Vanier (15, boul. Maple)</p> <p>500, rue Saint-Laurent</p>
Points d'arrêt du Circuit du paysan	<ul style="list-style-type: none"> Fromagerie Ruban bleu Domaine Labranche Les Jardins Garand et Fils enr. La chèvre gourmande Vignoble Vertefeuille Marché des jardiniers 	<p>Mercier</p> <p>Saint-Isidore</p> <p>Saint-Constant</p> <p>Saint-Philippe</p> <p>La Prairie</p> <p>La Prairie</p>	<p>794, boulevard Sainte-Marguerite</p> <p>565, rang Saint-Simon</p> <p>717, rue Saint-Pierre</p> <p>93, rang Saint-André</p> <p>1960, rang Saint-Raphaël</p> <p>1200, chemin Saint-Jean</p>
Parc récréotouristique	<ul style="list-style-type: none"> Récré-O-Parc Île Saint-Bernard et le domaine Marguerite-D'Youville 	<p>Sainte-Catherine</p> <p>Châteauguay</p>	<p>5340, boulevard Marie-Victorin</p> <p>boulevard D'Youville</p>
Autres	<ul style="list-style-type: none"> Églises Bibliothèques municipales Parcs municipaux et leurs installations Équipements et installations destinés aux loisirs et à la vie communautaire 		

Source : MRC de Roussillon, 2015

1.4 CAPITAL NATUREL LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Le réseau hydrographique de la MRC représente un milieu aquatique d'environ 600 kilomètres de cours d'eau et du double de rives. Le fleuve Saint-Laurent représente le grand collecteur de tout ce réseau. Six municipalités bordent sa rive sud (Léry, Châteauguay, Sainte-Catherine, Delson, Candiac et La Prairie) ce qui constitue un vaste territoire d'accès aux rives. Les municipalités riveraines s'y alimentent également en eau potable. Le fleuve est une voie navigable encore fortement achalandée autant pour la navigation commerciale que de plaisance. Les principaux cours d'eau se déversant dans le fleuve Saint-Laurent sont les rivières Saint-Jacques, La Tortue, Saint-Régis, Suzanne, Châteauguay et le ruisseau Saint-Jean. D'autre part, à l'exception du lac Saint-Louis, il n'y a aucun lac naturel à l'intérieur du territoire de la MRC.

Le territoire de la MRC de Roussillon est constitué de deux bassins versants majeurs, ceux des rivières Châteauguay et Richelieu, et de plusieurs autres bassins de moindre importance se déversant directement dans le fleuve Saint-Laurent. Le bassin versant de la rivière Châteauguay représente 25 % du territoire de la MRC et le bassin versant de la rivière Richelieu représente 2 % du territoire.



Le territoire compte deux organismes de gestion intégrée de l'eau par bassin versant qui veillent à améliorer la qualité de l'eau, soit la Société de conservation et d'aménagement du bassin versant de la rivière Châteauguay (SCABRIC) et le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR). À noter que le réseau hydrographique constitué par les rivières Saint-Jacques, La Tortue, Saint-Régis et Suzanne, est dense et extensif, et a été fortement marqué par l'activité humaine. Les modifications telles les redressements, le drainage et les dragages ont été nombreux au fil des ans. En milieu agricole, le redressement des cours d'eau et l'installation d'un réseau de drainage sont omniprésents sur le territoire. Le drainage est également très important dans les milieux urbains où des réseaux d'égouts pluviaux transportent rapidement l'eau des précipitations vers les cours d'eau, les rivières ou le fleuve Saint-Laurent.

Il existe quelques études de l'aquifère régional des eaux souterraines de la MRC. La plus complète est celle de l'Atlas du bassin versant de la rivière Châteauguay, qui relève la présence de quelques zones vulnérables à la contamination. Les principales se retrouvent dans l'Esker de Mercier, près du parc Cambrai à Châteauguay et près des parcs industriels de Sainte-Catherine, Candiac et La Prairie.



Au niveau de la qualité de l’eau, les seuils acceptables pour les rivières Saint-Jacques, La Tortue, Saint-Régis et Châteauguay sont dépassés pour les critères suivants : phosphore total, chlorophylle, matières en suspension et coliformes fécaux. Les analyses de pesticides dans l’eau de surface démontrent que des pesticides sont également présents dans ces cours d’eau. Notamment, il a été constaté une augmentation des concentrations de pesticides dans la rivière Saint-Régis. De manière générale, la qualité de l’eau est très mauvaise dans les cours d’eau de la MRC de Roussillon.

Sur le territoire de la MRC, 11 accès publics au fleuve Saint-Laurent sont répertoriés, en plus de 5 accès à la rivière Châteauguay. Un accès à la rivière Saint-Jacques est également présent sur le territoire de la Ville de Brossard et facilement accessible par le pont piéton et cyclable de La Prairie. Pour la navigation de plaisance, plusieurs accès publics permettent la mise à l’eau d’embarcations motorisées ou non. Il existe cinq marinas ou centres nautiques sur le territoire de la MRC (Châteauguay, Sainte-Catherine) pour l’entreposage et l’amarrage de bateaux à moteur. La navigation de plaisance est cependant problématique entre le lac Saint-Louis et le fleuve, car les petites embarcations doivent cohabiter avec les gros transporteurs.



LE COUVERT FORESTIER

En 2011, la CMM effectuait un inventaire du couvert forestier pour l’ensemble de son territoire et évaluait celui de la MRC de Roussillon à 3 235 hectares, ce qui représente 8,7 % du territoire. Cette proportion est largement inférieure à la proportion moyenne des agglomérations et MRC de la CMM qui est de 19 %. D’ailleurs, avec 8 % de couvert forestier, la MRC de Roussillon se situe sous le seuil de préservation de la biodiversité qui est généralement admis de 30 % de la surface d’un territoire.

Le couvert forestier est inégalement réparti sur le territoire et est très fragmenté. Au total, 189 massifs forestiers ont été identifiés en 2005 sur le territoire de la MRC de Roussillon. La grande majorité des massifs forestiers sont de moins de 15 hectares (79 %). C’est à Saint-Philippe que l’on retrouve le plus grand nombre de massifs boisés, soit 44. De plus, 64 % des boisés se retrouvent en zone agricole, alors que 36 % se retrouvent à l’intérieur du périmètre urbain. L’évolution du couvert boisé est détaillée dans le tableau suivant :

TABLEAU 6 - RÉPARTITION DES MASSIFS BOISÉS SELON LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC

Municipalité	Massif	%	ha	%
Candiac	15	7,2 %	106	3,3 %
Châteauguay	28	13,5 %	566	17,5 %
Delson	6	2,9 %	63	1,9 %
La Prairie	23	11,1 %	1064	32,9 %
Léry	7	3,4 %	323	10,0 %
Mercier	25	12,0 %	216	6,7 %
Saint-Constant	28	13,5 %	240	7,4 %
Sainte-Catherine	4	1,9 %	65	2,0 %
Saint-Isidore	17	8,2 %	101	3,1 %
Saint-Mathieu	11	5,3 %	162	5,0 %
Saint-Philippe	44	21,2 %	329	10,2 %
Total	208	100 %	3235	100 %

Source: MRC de Roussillon et MRC de Beauharnois-Salaberry, Caractérisation et protection des espaces boisés, 2005 et CMM, décembre 2011, PMAD : cartes 20, 21, 22 et 24

Il existe quatre écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) sur le territoire de la MRC de Roussillon. Ces EFE représentent des superficies de plus de 500 hectares et sont tous situés à l'intérieur du corridor vert Châteauguay-Léry. Il s'agit de forêts rares, de par leur composition et structure, et de forêts refuges pour les espèces menacées et vulnérables. De plus, deux boisés (Châteauguay-Léry et La Prairie) sont particulièrement d'intérêt, puisqu'ils sont intégrés à des ensembles forestiers plus vastes assurant des déplacements migratoires de différentes espèces animales.

Ainsi, deux bois et un corridor forestier métropolitain identifiés par la CMM se trouvent sur le territoire de la MRC de Roussillon. Il s'agit des bois de Brossard-La Prairie, de Châteauguay-Léry et du corridor forestier de Léry-Beauharnois.

LES AIRES PROTÉGÉES ET DE CONSERVATION

Dans la MRC de Roussillon, il existe 21 aires protégées fédérale ou provinciale réparties dans les cinq catégories suivantes :

- habitat faunique (16)
- refuge faunique (1)
- refuge d'oiseaux migrateurs (2)
- réserve nationale de la faune (1)
- milieu naturel de conservation volontaire (1)

Depuis 2006, la MRC de Roussillon contribue à la préservation et à la conservation des espaces naturels dont les potentiels écologiques sont très élevés. Ainsi, la MRC assure la protection de dix secteurs de conservation régionale comportant un important potentiel faunique et

floristique. Ils correspondent essentiellement aux sites d'intérêt faunique établis par le ministère de l'Environnement et de la Faune en 1994, aux principaux affluents et leurs bassins versants ainsi qu'aux bois d'intérêt régional et métropolitain.

En tenant compte des aires protégées gouvernementales et des territoires de conservation régionale, 19 % du territoire de la MRC possèdent une certaine forme de protection, dont 81 % du territoire aquatique et 7,3 % du territoire terrestre. Le fort dynamisme des milieux urbain et agricole explique le peu de territoire protégé actuellement en milieu terrestre. Notons que la valeur environnementale du milieu aquatique mérite d'être reconnue en raison de sa fragilité, de son unicité et de sa représentativité du territoire.

Il est à noter que le bois métropolitain de Châteauguay-Léry fait l'objet de démarches de conservation qui impliquent plusieurs acteurs.

Dans la MRC de Roussillon, 9 producteurs forestiers exploitent les ressources forestières de la région. Les superficies forestières enregistrées par ces producteurs sont de 139 hectares. La quasi-totalité de l'exploitation se fait dans les municipalités de Mercier et de Saint-Mathieu. Les ressources forestières de la MRC sont sous-exploitées, car seulement 1,9 % des superficies forestières productive sont des travaux d'aménagement. Finalement, la superficie totale des friches en zone verte dans la MRC de Roussillon correspond à 978 hectares soit 3,62 % du territoire.



Crédits DominicGendron

LES MILIEUX HUMIDES

La cartographie des milieux humides du Grand Montréal, réalisée en 2010 par Canards Illimité, identifie les milieux humides de plus de 0,3 hectare ainsi que leurs principales caractéristiques. Elle sert de référence pour l'élaboration des plans de conservation des milieux humides par les municipalités locales. Les milieux humides rendent de nombreux services écologiques essentiels notamment en ce qui a trait au contrôle des inondations, de la qualité de l'eau, de l'érosion des berges et la préservation de la biodiversité. Cette cartographie révèle la présence, sur le territoire de la MRC, de 798 milieux humides couvrant une superficie totale de 2 100 hectares (incluant les milieux humides fluviaux) soit 5 % du territoire de la MRC de Roussillon. La majorité (66 %) de ces milieux humides correspond à des marécages, alors que d'autres classes sont présentes, soit les marais, la prairie humide, l'eau peu profonde et la tourbière.

LES ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Seulement quelques parties du territoire de la MRC de Roussillon ont fait l'objet d'un inventaire floristique et faunique. Par contre, plusieurs espèces floristiques et fauniques en péril sont présentes sur le territoire. Au total, le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) recense 20 espèces fauniques à statut précaire, dont 3 espèces menacées, 8 vulnérables et 9 susceptibles d'être désignées vulnérables ou menacées. De plus, 63 espèces floristiques à statut précaire ont été recensées dont 6 espèces menacées, 4 vulnérables et 53 susceptibles d'être désignées vulnérables ou menacées.

LES ZONES DE CONTRAINTES NATURELLES

Les caractéristiques du territoire (nature des sols, dynamique des réseaux hydrographiques) combinées aux effets des phénomènes naturels peuvent être la source de dommages aux biens meubles et immeubles et parfois de danger pour la sécurité des individus. Les zones de contraintes naturelles correspondent aux plaines

inondables et aux zones à risques d'érosion et de glissement de terrain.

Les zones inondables à risques élevés (0-20 ans) et faibles (20-100 ans) sont identifiées et cartographiées pour la plupart des rivières de premier niveau dans le cadre d'études municipales ou par le Centre d'expertise hydrique du Québec (Saint-Jacques, La Tortue, du Portage, Saint-Pierre et Saint-Régis) et dans le cadre de la Convention Canada-Québec (lac Saint-Louis, rivière Châteauguay et ruisseau Saint-Jean). Ainsi, la quasi-totalité des municipalités de la MRC (sauf Mercier) gère ces contraintes pour la sécurité des biens et des personnes.

Principalement localisées le long des cours d'eau, dans les secteurs de fortes pentes et la plupart du temps sur des dépôts peu cohésifs, les zones à risques d'érosion et de glissement de terrain ne sont cependant pas très nombreuses sur le territoire de la MRC. Il s'agit de secteurs plus ou moins restreints, mais dont le potentiel de risque varie.



Crédits DominicGendron

1.5 CAPITAL PHYSIQUE CADRE BÂTI

Bien que la MRC de Roussillon soit reconnue comme une banlieue pavillonnaire typique avec une grande concentration de maisons unifamiliales isolées (67,2 % en 2011), les tendances récentes en matière d’habitation démontrent clairement une augmentation dans la production de logements multifamiliaux (jumelée, en rangée et appartement) et à l’inverse une diminution de la part de marché des résidences unifamiliales isolées. Notons que depuis 2010, le nombre de mises en chantier résidentielles ne cesse de diminuer, et que la croissance urbaine dans la MRC varie grandement selon les municipalités. Le nombre moyen de mises en chantier annuelles entre 2005 et 2014 est plus faible à Léry (4), Saint-Isidore (7) et Saint-Mathieu (9), et plus élevé à Candiac (216) et Châteauguay (288).

La popularité du territoire se traduit toutefois par une pression grandissante sur les espaces à vocation résidentielle et économique. Les projections démographiques pour 2031 portent à croire que le taux de croissance va demeurer élevé. Lors d’une enquête réalisée auprès des municipalités locales en 2015, on a constaté que 711 hectares de terrain sans contrainte naturelle pourraient être disponibles pour des fins de développement résidentiel à l’intérieur des périmètres d’urbanisation. De plus, selon une enquête réalisée par la CMM et mise à jour par la MRC en 2015, près de 416 hectares pourraient théoriquement être

redéveloppés ou requalifiés au sein du territoire de la MRC; dont une partie à des fins résidentielles. Si 25 % de ces 416 hectares sont redéveloppés d’ici 2031, la MRC de Roussillon pourrait accueillir la totalité des 17 506 nouveaux ménages prévus.

Le parc de logements de la MRC est de bonne qualité sous plusieurs aspects. Il est majoritairement constitué de grands logements récents, avec une moyenne de 6,7 pièces par logement, ce qui est supérieur à la moyenne québécoise. En 2011, 79,4 % des Roussillonnais étaient propriétaires de leur habitation, contrairement à 54 % pour la Région métropolitaine de recensement (RMR). Dans l’ensemble, le cadre bâti de la MRC ne nécessite pas de rénovation majeure, exception faite de certains secteurs situés dans les noyaux villageois plus anciens.

Depuis 15 ans, la valeur des logements dans la grande région de Montréal et dans la MRC de Roussillon a connu une importante augmentation (31 % pour la RMR et 36 % pour la MRC depuis 2006, portant la valeur moyenne à 260 952 \$ dans Roussillon). Le loyer moyen des appartements d’initiative privée a également augmenté ces dernières années, mais demeure dans la moyenne du Grand Montréal.

FIGURE 6 - VALEUR MOYENNE DES LOGEMENTS EN \$ (1996-2011)

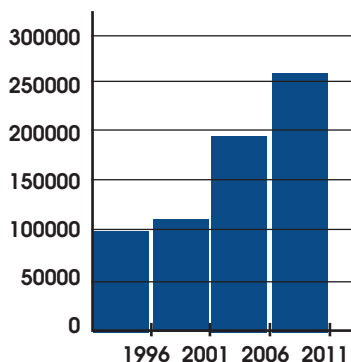
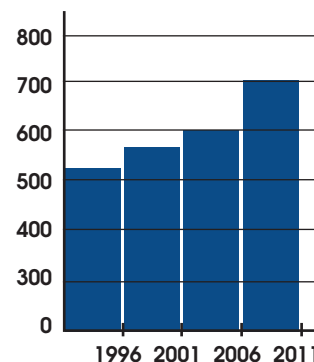


FIGURE 7 - LOYER MOYEN EN \$ (1996-2011)



Source: Statistique Canada, Recensement 2011

Depuis 2006, les ménages de la MRC consacrent une plus grande part de leur revenu pour leur logement, et ce, autant chez les ménages locataires que chez les ménages propriétaires. Ainsi, en 2011, 17,6 % des ménages de la MRC consacraient plus de 30 % de leur revenu pour se loger, une proportion qui a légèrement augmenté depuis 2006 (16,4 %). Finalement, la MRC de Roussillon est celle des Couronnes Nord et Sud, qui accueille le plus de logements sociaux, soit 1 121 unités, réparties inégalement à travers le territoire. De plus, certaines municipalités locales fournissent des efforts afin d'augmenter l'offre de logements sociaux pour répondre aux besoins.

D'autre part, bien que le cadre bâti soit majoritairement constitué de bâtiments résidentiels, les bâtiments commerciaux et industriels sont également en croissance et constituent une part importante de l'assiette fiscale des municipalités. Les données de 2014 du CLD de Roussillon indiquent la présence de 377 hectares disponibles à l'intérieur des parcs industriels, dont un peu plus de 321 sont affectés par des contraintes de développement.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

La MRC de Roussillon est sillonnée par plusieurs autoroutes (15, 30, 730 et 930) et routes nationales (104, 132, 134, 138). Le réseau autoroutier de la MRC de Roussillon est également muni de plusieurs entrées et sorties autoroutières permettant de donner accès aux différentes parties du territoire. Le parachèvement de l'autoroute 30 reliant Sorel-Tracy et Vaudreuil-Dorion, les deux extrémités de la Montérégie, a entraîné des changements dans les habitudes de déplacement des Roussillonais, allégeant ainsi la circulation sur des axes comme la 132. En ce qui a trait à la sécurité, notons qu'entre 1998-2000 et 2006-2007, le nombre total d'accidents sur le territoire de Roussillon a diminué de 9 %.

RÉSEAU DE TRANSPORT ACTIF

Sur le réseau local, plusieurs liens cyclables intermunicipaux sont existants; la MRC compte actuellement près de 172 km de voies cyclables, soit une augmentation de plus de 100 km depuis 2005. Trois des quatre gares pour les trains de banlieue sont accessibles directement par le réseau cyclable. Dans le secteur Est de la MRC, la plupart des municipalités sont reliées entre elles sauf la municipalité de Saint-Mathieu. Dans le secteur Ouest de la MRC, il n'existe pas de lien intermunicipal.



Gracieuseté Récré-O-Parc

ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

Si aucun service de transport collectif urbain (société de transport) ne dessert le territoire de la MRC de Roussillon, les résidents ont la possibilité d'utiliser 55 circuits d'autobus, 33 taxis bus, une ligne de trains de banlieue comprenant quatre gares et cinq stationnements incitatifs. Deux organismes offrent des services de transport adapté et desservent ainsi la quasi-totalité des municipalités de la MRC. Seuls les résidents de Saint-Isidore n'ont pas accès à ce type de service. Les déplacements vers différents arrêts sur l'île de Montréal sont offerts par les quatre conseils intermunicipaux de transport (CIT) présents sur le territoire. L'achalandage annuel dans trois des quatre CIT (Haut-Saint-Laurent, Richelain et Roussillon) desservant le territoire est en forte augmentation depuis 2008 (respectivement près de 25 %, 37 % et 57 %).

TABLEAU 7 – SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF INTERURBAIN EXISTANTS

CIT	Achalandage annuel (2013)	Variation 2008-2013	Nombre de ligne	Flotte de véhicules	Nombre de km du réseau	Transporteur	Municipalité membre	Principaux arrêts d'intérêt
CITHSL	345 149	24,90 %	2 (+ 5 Taxis)	11	60 km	Autobus Dufresne	Godmanchester, Howick, Huntingdon, Ormstown, Très-Saint-Sacrement, Sainte-Martine, Mercier	Terminus Angrignon, Place Bonaventure (rue Saint-Antoine), Cégep André-Laurendeau
CIT Richelain	1 538 346	36,80 %	26 (+ 5 Taxis)	36	161 km	La Québécoise inc.	Candiac, La Prairie, Saint-Philippe	Terminus Centre-Ville, Terminus Longueuil, Cégep Édouard-Monpetit, Gare de Candiac
CIT Roussillon	1 194 476	57,50 %	16 (+ 3 Taxis)	28	140 km	Transdev	Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine	Terminus Centre-ville, Terminus Longueuil, Terminus Angrignon, Terminus Panama, Cégep Édouard-Monpetit, Cégep André-Laurendeau
CITSO	1 892 100	3 %	12 (+ 20 Taxis)	58		Transdev	Beauharnois, Châteauguay, Léry, Salaberry-de-Valleyfield (+ Coteau-du-Lac, Les Coteaux, Kahnawake, Saint-Zotique comme utilisateur client)	Métro Angrignon, Métro Square-Victoria, Boulevard René-Lévesque Ouest, Gare Vaudreuil

Source: AQTIM, (2014) Profil des organismes membres. 3^e édition et Gestrans 2015 pour CIT Richelain et Roussillon

AUTRES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

Plus de 70 km de voies ferrées en exploitation, appartenant à trois compagnies de chemin de fer, sillonnent le territoire de la MRC de Roussillon. Toutefois, à l'heure actuelle, la voie ferrée du réseau CSXT vers le Midwest et la côte Est américaine, quoique celle-ci n'est pas considérée comme abandonnée, n'est pas utilisée puisque la voie est démantelée à plusieurs endroits. Notons que les lignes des trains de banlieue utilisent les voies ferrées privées et dédiées au transport de marchandises, ce qui pose des restrictions quant au service de transport de passagers.

Le quai Baillargeon, en bordure de la Voie maritime du Saint-Laurent à Sainte-Catherine, est accessible d'avril à décembre, et permet l'intermodalité maritime-rail, maritime-route

et route-rail. En haute saison, plus de 800 camions par semaine y transitent uniquement pour livrer des marchandises, principalement à destination des communautés nordiques et des sociétés minières de l'Arctique canadien.



70 KM
DE VOIES FERRÉES
EN EXPLOITATION
DANS LA MRC

De plus, en matière de santé, l'ensemble de la population peut se prévaloir des services de plus d'une quinzaine d'installations, composées d'une trentaine d'immeubles (dont des centres de réadaptation, un centre de santé et de services

sociaux, un centre d'hébergement et de soins de longue durée et un centre jeunesse) et d'une installation d'intérêt métropolitain (l'Hôpital Anna-Laberge). Du côté de l'éducation, trois commissions scolaires regroupent 81 écoles, au niveau préscolaire et primaire, intermédiaire, secondaire, de la formation aux adultes et de la formation professionnelle. De plus, le territoire compte 25 CPE, 44 garderies et deux bureaux coordonnateurs pour les services de garde en milieu familial, pour un total de 6 344 places.

Sur le territoire de la MRC de Roussillon, on retrouve 397 immeubles relevant des gouvernements du Québec et du Canada. De plus, la présence d'équipements municipaux (tels que les hôtels de ville,



immeubles de travaux publics, services incendie et de police) et leur accessibilité contribuent à la qualité de vie. L'ensemble des municipalités possède des équipements municipaux et chaque municipalité comprend au moins un parc. Quelques ententes intermunicipales permettent également le partage des ressources pour offrir un service incendie à la population. La MRC dispose également de 37 immeubles à vocation culturelle ou communautaire. Le niveau de services et le type d'équipement varient selon la taille des municipalités.

Dans la MRC de Roussillon, la desserte en ce qui a trait aux équipements et infrastructures d'aqueduc et d'égouts, de même qu'au réseau gazier, est globalement adéquate, ce qui fait en sorte que le territoire est accessible pour du développement démographique futur (à l'exception de la municipalité de Léry qui n'est pas complètement desservie par un réseau municipal d'aqueduc et d'égouts).

Finalement, cinq équipements de sports et loisirs, de culture de même que de tourisme sont identifiés comme étant d'intérêt métropolitain par la CMM, c'est-à-dire qu'ils ont un impact sur la structuration du territoire et qu'ils offrent un service à l'ensemble du territoire métropolitain ou parce que leur rayonnement se mesure à l'échelle métropolitaine. Il s'agit du Sportium (Sainte-Catherine), du Centre multisport de Château-guay, de la Salle Richard-Sauvageau (La Prairie), de l'Espace Rive-Sud (La Prairie) et d'Exporail (Saint-Constant). En plus de ces équipements d'intérêt métropolitain, notons la présence de huit pôles majeurs en termes récréatif, naturel, historique et culturel au sein de la MRC ou à proximité (par exemple, l'île Saint-Bernard et l'arrondissement historique du Vieux-La Prairie), de même que de plusieurs pôles mineurs.

DIAGNOSTIC



DIAGNOSTIC

Le diagnostic du développement social de la MRC de Roussillon a été élaboré à partir d'une collecte d'information auprès de vingt-deux intervenants clés du développement social du territoire, par le biais d'entrevues téléphoniques, ainsi que des Journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon réalisée avec la participation des citoyens et des représentants d'organisations. Par la suite, le CTDSR a validé et bonifié son contenu. Il est présenté à partir des enjeux sociaux ayant émergé au cours de la démarche.

Le développement social dans la MRC de Roussillon est grandement teinté par la forte croissance démographique. La population de Roussillon a presque doublé depuis les 30 dernières années et les milieux de vie se sont vu transformés, particulièrement dans les zones urbaines du secteur Est. Avec l'autoroute 30 offrant un nouvel accès routier rapide pour les ménages possédant une voiture, de nouveaux quartiers ont émergé, composés principalement de constructions unifamiliales. Les quartiers développés ont répondu aux besoins des différents ménages venus profiter de la situation géographique, mais l'absence de vision globale de tous les acteurs de la communauté a engendré des aménagements qui manquent de cohérence, offrant peu de services de proximité pour les résidents et une accessibilité parfois limitée.



DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET ACCESSIBILITÉ LIMITÉS



Au niveau des organismes communautaires, la région de Roussillon dispose d'une offre de services diversifiée et de qualité. On y retrouve environ 120 organismes de niveau local et supralocal offrant des services communautaires à la population. Le secteur Est de la MRC regroupe moins d'organismes et est moins bien financé que le secteur Ouest. La vie sociale et communautaire, les femmes, le logement, la santé mentale et l'alimentation sont des domaines d'action d'un bon nombre d'organismes. Les publics les plus ciblés sont les 19-30 ans, les 31-65 et les 65 ans et plus. Par ailleurs, les plus jeunes publics, 0-5 ans et 6-12 ans, sont les moins ciblés par les organismes communautaires, incluant le manque de places en services de garde. On remarque également le manque de reconnaissance envers les jeunes de 12-17 ans. De plus, on constate des

besoins non comblés, plus particulièrement pour les personnes souffrant de santé mentale (notamment les jeunes), les jeunes en difficulté (déficience, TDAH), les personnes immigrantes, les personnes âgées et les parents d'enfants avec handicap majeur. On constate que le soutien à l'extérieur du réseau scolaire est à améliorer. Globalement, on affirme que les ressources communautaires et institutionnelles méritent d'être mieux connues de la population. De plus, on rappelle le manque de reconnaissance du rôle social ainsi que le sous-financement des organismes communautaires.

Le territoire compte plusieurs installations, notamment de santé et d'éducation. Par ailleurs, on souligne le manque de centres de la petite enfance dans les milieux de vie.

De plus, certaines écoles telles que l'école secondaire Louis-Philippe-Paré située à Châteauguay sont mal localisées et les élèves doivent se déplacer sur de grandes distances. Ils sont toutefois bien desservis par le transport scolaire. Plusieurs personnes mentionnent également le manque d'établissements scolaires offrant de la formation professionnelle et post-secondaire. Certains craignent que cela puisse contribuer à l'exode des jeunes à moyen et long terme.

Une population plus importante, plus hétérogène et vieillissante engendre une augmentation des besoins et des soins de santé. Or, la population de Roussillon a connu un bris d'accès à de nombreux services hospitaliers et sociaux. Maintenant, les gens de Roussillon ont accès aux hôpitaux

universitaires de Montréal uniquement pour des soins spécialisés (cardiologie, pédiatrie, etc.). Depuis 15 ans, les services de santé ont été rapatriés en région sans que le financement y étant rattaché soit revu à la juste valeur de ces changements. L'iniquité dans l'accès aux soins de santé (par exemple à un médecin de famille), entre Roussillon et d'autres territoires de la Rive-Sud de Montréal, a fait émerger des mouvements de citoyens, particulièrement à Châteauguay. On note enfin le besoin de développer certains services de santé, comme les soins à domicile.

L'accès à certains services des milieux communautaires, de la santé et de l'éducation est variable, d'un secteur à l'autre et d'une municipalité à l'autre, en fonction notamment de la proximité et des heures de services. Les besoins des familles d'aujourd'hui et de la communauté en général, en raison de l'horaire de travail ou du milieu scolaire par exemple, ne sont pas toujours répondus malgré les services offerts. Le besoin d'une modulation de l'offre est soulevé afin d'améliorer l'accessibilité pour les citoyens.

On constate la présence d'espaces verts dans toutes les municipalités, cependant, on souligne l'absence de zones vertes dans certains quartiers. De plus, même si l'ensemble des municipalités possède des équipements municipaux et communautaires, l'offre et l'espace (ex. parcs) pour les sports et loisirs sont limités, notamment pour les jeunes et les personnes handicapées, en raison notamment des frais associés. On remarque enfin un faible niveau de protection des biens culturels et patrimoniaux, ce qui affecte le cadre de vie dans les milieux.

Sur le plan culturel, la MRC possède une offre diversifiée. Environ une soixantaine d'organisations œuvrent dans le domaine de la culture sur le territoire de la MRC. Toutes les municipalités offrent une programmation de cours et d'ateliers. Les bibliothèques municipales jouent aussi un rôle important dans la promotion et la diffusion culturelle sur le territoire.

On note une préoccupation pour la sécurité, notamment dans les milieux de vie, qui sera grandissante dans un contexte de densification urbaine. De plus, on constate l'aménagement inadéquat des corridors de transport en commun locaux et métropolitains vers les points d'accès pour les transports actifs.

POUR CERTAINS, L'ACCÈS AUX MILIEUX PROTÉGÉS (EX. SENTIERS) SERAIT À AMÉLIORER, ET SPÉCIFIQUEMENT L'ACCÈS AU RÉCRÉ-O-PARC EN RAISON DE L'ÉCLUSE.

Au niveau des plans d'eau, on retrouve 11 accès publics dans la MRC. Une multitude d'accès privés, pour les sports et la villégiature, bordent également le fleuve et les cours d'eau, ce qui en limite l'accès à la population (tarification d'accès).

Dans les milieux plus ruraux comme Saint-Philippe, Saint-Mathieu et Saint-Isidore, le maintien d'un niveau de services adéquat à la population et l'attraction de nouveaux commerces afin d'augmenter l'offre pour la population demandent des efforts importants. De plus, la cohabitation urbaine-agricole est jugée difficile à certains endroits. Pour atténuer la dualité urbaine-rurale, certains proposent l'intégration de l'agriculture urbaine, ce qui permettrait en même temps d'approvisionner le secteur urbain en aliments. On constate effectivement des difficultés au niveau de l'acceptabilité sociale de l'agriculture, avançant que la diversité agricole (ex. moins industrielle) ne soit pas l'unique solution.

UN PROJET DE TRAVAIL ET UNE ÉCONOMIE LOCALE RESTREINTS

Au niveau de l'emploi, le portrait du capital économique montre que parmi la population active de Roussillon, seulement une personne sur trois travaille à l'intérieur du territoire de la MRC. Ceci est attribuable en partie à plusieurs facteurs dont le déficit entre les emplois localisés dans la MRC et la population active, ainsi que la proximité et la facilité d'accès aux pôles d'emploi du Grand Montréal (Centre-Ville, Saint-Laurent/Dorval, Longueuil). Ainsi, la MRC de Roussillon se trouve à l'avant-dernier rang pour son ratio emploi localisé/population active au niveau métropolitain. Par ailleurs, elle fournit plus d'emplois en proportion dans la vente et le service (27 %) et l'enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux (14 %) que ceux occupés par sa population active, respectivement 22 % et 10 %. À l'inverse, la population active de la MRC travaille plus dans les affaires, finance et administration (19 %) que ce qui est offert sur le territoire de la MRC (14 %).

La MRC connaît des enjeux de disponibilité, de mobilité et de rétention de la main-d'œuvre. Certains identifient d'ailleurs le besoin d'encourager les entreprises locales à embaucher de la main-d'œuvre spécialisée et locale, d'attirer les investissements et de se doter d'un plan

global pour attirer de bons emplois. D'autres identifient une barrière à l'intégration des adultes en difficulté, déplorant le manque d'ouverture de la société et de l'industrie.



Sur le plan des entreprises, on souligne que peu de transformation se fait dans la région (mis à part quelques entreprises de fabrication situées principalement dans les parcs industriels de Candiac, Châteauguay et Delson), ce qui nuit à l'emploi dans Roussillon. On note également que le secteur immobilier est peu axé sur les véritables besoins en logement-habitation. En économie sociale, on retrouve un bon nombre d'entreprises sur le territoire de Roussillon. Celles-ci œuvrent dans des secteurs variés. Toutefois, on note qu'il y a certaines zones moins développées.

Pour ce qui est des services au développement économique, on avance que Roussillon pourrait bénéficier d'un meilleur soutien à l'entrepreneuriat que ce qui existe présentement (et d'une stratégie pour évaluer le potentiel entrepreneurial chez les jeunes) ainsi que des services d'aide aux entreprises d'économie sociale. De plus, on réitère le besoin de favoriser la relève dans les petites et moyennes entreprises (PME), une préoccupation qui rejoint l'ensemble des entreprises du Québec.

Malgré une balance commerciale positive (de biens et services à la personne), la MRC connaît des fuites commerciales estimées à 452 M\$. La présence d'un pôle majeur à Brossard et la montée du commerce en ligne constitue des défis importants à cet égard. Il n'est pas surprenant que le maintien et le développement de l'offre commerciale (et les pôles commerciaux) constituent une préoccupation pour les gens. En effet, ceux-ci constatent que beaucoup d'espaces commerciaux sont inutilisés (ex. Quartier de la Gare à Saint-Constant). On avance qu'encore plus d'efforts devraient être investis à favoriser l'achat local.

UNE OFFRE DE TRANSPORT INCOMPLÈTE

Les besoins en mobilité de la population augmentent. Même si les déplacements pour le travail demeurent le principal motif de déplacement, les citoyens font plus de déplacement pour le loisir et d'autres activités que le travail. L'automobile est de loin le mode de transport le plus utilisé pour les déplacements, mais de plus en plus de gens utilisent le transport en commun notamment pour se rendre au travail sur l'île de Montréal et ainsi éviter les désagréments de la congestion routière.

D'ailleurs, la proportion des travailleurs résidant dans la MRC dont la destination est Montréal a diminué et ceux se déplaçant à l'intérieur de la MRC de Roussillon et vers les secteurs de la Couronne Sud ont augmenté. Montréal est donc un peu moins attractif qu'avant pour les travailleurs de Roussillon. Ces données laissent croire à une empreinte écologique importante des citoyens de Roussillon qui mérite d'être surveillée et diminuée par l'adoption de mesures favorisant le transport en commun et le déplacement actif.

À cet égard, au cours des dernières années, il a été constaté que le transport actif est délaissé. Cela s'explique peut-être par l'augmentation des

distances de déplacement ou la réduction de temps que les gens souhaitent consacrer pour se déplacer.

En ce qui a trait au transport collectif, on dénote que le manque d'intégration tarifaire et de coordination des réseaux et des horaires font en sorte que chacun des services s'opère indépendamment. On constate que la fragmentation des services de transport collectif ne favorise pas les déplacements intermunicipaux autres que ceux dont la destination est le terminus de Brossard, de Longueuil, d'Angrignon ou du centre-ville de Montréal. De fait, il est pratiquement impossible de traverser le territoire de la MRC d'est en ouest sans passer par l'île de Montréal. Certains avancent que la MRC devrait favoriser les liens vers la MRC à partir de Longueuil et de Montréal pour contribuer au développement économique (emplois).

De plus, on souligne que la desserte du transport en commun est à améliorer dans les parcs industriels et que l'on devrait favoriser l'accès au territoire par les visiteurs en offrant plus de trains et d'autobus vers la MRC les fins de semaine.

Enfin, on remarque que certains services pour personnes handicapées

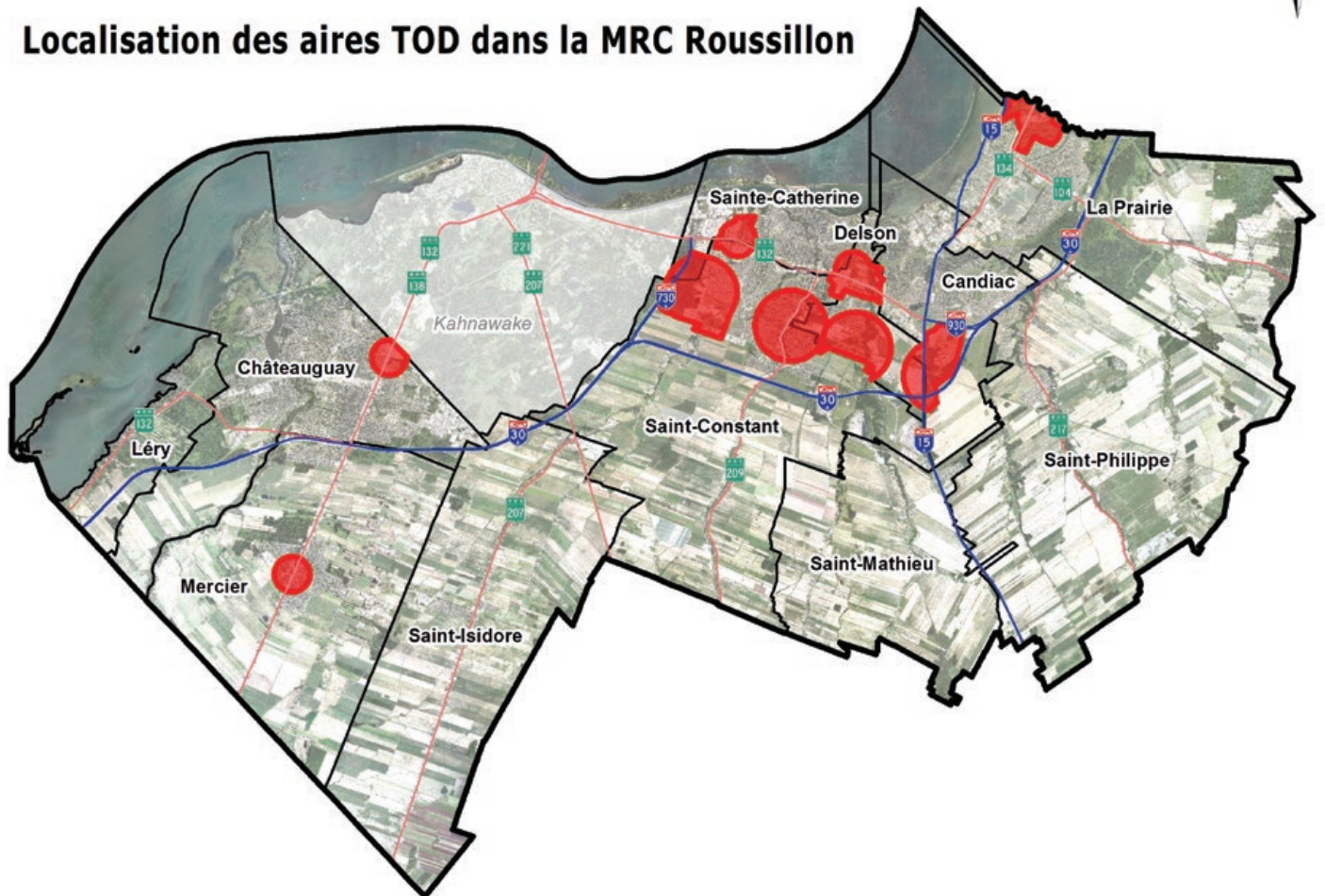
sont inaccessibles en transport adapté.

Le Plan de mobilité durable adopté par la MRC de Roussillon en octobre 2014 décèle d'autres faiblesses du réseau de transport en commun de la MRC de Roussillon telles que la saturation des stationnements incitatifs, le manque de voies réservées pour autobus, une desserte à améliorer hors des heures de pointe et une intermodalité trop axée sur l'utilisation de l'automobile (stationnements incitatifs). Ce plan démontre également des incohérences dans la planification du réseau cyclable, de l'absence de lien entre les parties Est et Ouest du territoire ainsi que l'absence de trottoir sur plusieurs rues. On constate également que les principaux pôles d'emploi de la MRC ne sont pas accessibles en vélo, sauf sur le territoire de la municipalité de Châteauguay. Des participants aux journées de réflexion ont ajouté que le transport en commun est mal arrimé avec les gares pour les trains et que certaines gares se retrouvent sans rabattement d'autobus. On note que le covoiturage n'est pas mis en valeur. De plus, on constate que l'interconnexion entre transporteurs pour le transport adapté est inexistante (ex. Tarso et Transport Accès).

En ce qui a trait à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'élément qui retient le plus l'attention dans la MRC de Roussillon est le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) qui déterminera certaines des orientations du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD). La principale stratégie qui impactera Roussillon est celle de la densification urbaine par la mise en valeur des ensembles résidentiels basés sur le concept de *Transit-Oriented Development* (TOD). Ce concept a notamment pour objectif d'augmenter l'usage du transport en commun, en concentrant une partie des nouveaux ménages aux points d'accès du réseau

de transport en commun. Bien que peu connu de la population, le concept n'est pas nouveau. On note actuellement une problématique d'accès aux aires TOD existantes, ainsi qu'un manque de stationnement près des accès à l'autobus. De plus, il y a certaines réticences de la part de la population face aux TOD. Rappelons que la cible de la CMM est d'accueillir, dans ces quartiers, 40 % des nouveaux ménages de la MRC de Roussillon d'ici 2031. La population était habituée à un mode d'ensemble résidentiel appuyé sur la maison unifamiliale détachée. Ce type de construction est néanmoins à la baisse depuis les dernières années.

Localisation des aires TOD dans la MRC Roussillon



UNE FAIBLESSE DE L'IDENTITÉ RÉGIONALE

Le sentiment d'appartenance de la population à la région de Roussillon demeure faible. Une bonne partie de la population ne s'identifie pas à la MRC de Roussillon, ce qui est relativement normal étant donné qu'une MRC est une structure administrative de gouvernance et de responsabilité, non un milieu de vie. Il existe une scission entre l'Est et l'Ouest, qui présentent deux réalités sociales différentes. Au niveau géographique, les gens de Châteauguay ont des liens naturels vers Sainte-Martine, Salaberry-de-Valleyfield et l'arrondissement de LaSalle, alors que ceux de l'Est gravitent plus naturellement vers Brossard et Longueuil. Le faible sentiment d'appartenance se fait aussi sentir chez les nouveaux arrivants.

De façon générale, plusieurs personnes constatent le manque de vision globale et commune du développement au sein de la MRC, notant au passage la difficulté à formuler une vision pouvant rassembler les secteurs Est et Ouest. Dans une perspective de développement durable, certains appellent que le territoire doit aussi pouvoir se doter d'une vision à très long terme et arrêter de penser et d'agir à court terme. De plus, on souligne l'importance d'adopter une approche systémique pour le développement, faisant valoir la nécessité d'intégrer les acteurs et préoccupations de différentes sphères d'activité.

UNE STRUCTURE DU PROCESSUS DE PARTICIPATION CITOYENNE INSUFFISANTE

Le contexte général entourant l'implication citoyenne a beaucoup changé ces dernières années. On remarque que le bénévolat est souvent assumé par les mêmes personnes, des gens à la retraite, alors que les 25-45 ans vont se mobiliser dans le cadre d'activités où ils peuvent jumeler le loisir, le plaisir et la famille. Les citoyens se mobilisent dans les causes qui les touchent plus directement et participent à des activités liées à des levées de fonds permettant

d'appuyer des causes sociales ou environnementales. Certains parents s'impliquent dans l'organisation des activités sportives de leurs enfants et des aînés participent à des activités liées au vieillissement actif. On retrouve aussi deux activités de grande importance, *Au coeur de la communauté* et *Les mercredis communautaires*, qui travaillent au développement de la capacité citoyenne à travers l'organisation de soirées regroupant l'ensemble du milieu communautaire d'une localité. Ces activités se tiennent au sein de différentes municipalités et écoles de la MRC et entraînent une bonne participation citoyenne.

Par ailleurs, le palier municipal connaît une croissance de la participation citoyenne depuis les dernières années par le biais, entre autres, de journées citoyennes et de consultation. Cependant, on souhaite avoir plus de transparence dans les processus décisionnels des municipalités. On soulève l'importance d'impliquer les citoyens dans les divers mécanismes de prise de décision, dès la formulation des enjeux, par exemple : les associations de femmes et de personnes handicapées lors de l'aménagement d'un parc (enjeux de sécurité et d'accessibilité), les citoyens dans le développement culturel (tourisme et patrimoine). Toutefois, on rappelle que les mécanismes participatifs doivent être bien structurés pour éviter les blocages.

Les dossiers environnementaux sont propices à l'implication citoyenne dans Roussillon. La qualité de l'eau et l'accès au fleuve font l'objet du travail des zones d'intervention prioritaire (ZIP), de la Trame verte et bleue du Grand Montréal et des organismes de bassins versants. Le territoire de la MRC comporte deux comités de ZIP qui permettent aux citoyens et aux acteurs du milieu de s'impliquer dans la protection et le développement de leur zone fluviale, sachant que le fleuve, entre autres, constitue une grande richesse

pour la population, de par ses habitats, sa faune, sa flore ou ses îles. Le secteur Ouest est associé au territoire du comité ZIP du Haut-Saint-Laurent et le secteur Est, quant à lui, est associé au territoire du comité ZIP Ville-Marie. Quant à elle, la Trame verte et bleue du Grand Montréal de la CMM vise une mise en valeur intégrée du paysage, du patrimoine bâti et des milieux naturels. Notons également d'autres initiatives citoyennes telles que l'organisme la Vigile verte qui a pour mission de protéger les dernières aires naturelles du grand bassin versant de la rivière Saint-Jacques (secteur Est).

Certaines personnes soulignent l'importance de sensibiliser et d'éduquer la population jeune et adulte aux défis futurs axés sur les comportements nécessaires pour participer et contribuer à relever les défis liés au développement durable. Cela doit nécessairement passer par l'intégration des trois dimensions sociale, économique et environnementale, pas uniquement l'une ou l'autre. Également, on constate qu'il existe beaucoup de regroupements de concertation, qui sont moins connus. On suggère de mieux publiciser leur présence. Enfin, on évoque le manque de clarté sur la distinction des mandats entre la MRC et les municipalités, ce qui indique un besoin de connaissance des citoyens et des organismes sur ce plan.

UNE CONCERTATION INTERSECTORIELLE INÉGALE

En développement social, la MRC de Roussillon compte de multiples tables de concertation sectorielles, certaines présentes en double, à la fois sur le territoire du CLSC de Kateri (est) et du CLSC de Châteauguay (ouest). Plus précisément, cette réalité de dédoublement existe pour les concertations en petite enfance et pour la jeunesse (une table majeure avec une quarantaine de partenaires) et aînées (plus récemment constituée). L'organisme Québec en forme se retrouve aussi en double sur le territoire. Des réseaux d'acteurs existent également en ce qui a trait à la violence faite aux femmes, le logement social, la sécurité alimentaire, l'éducation et la lutte à la pauvreté. Mentionnons également le Comité territorial de développement social de la MRC qui a chapeauté la

démarche conduisant à la présente *Politique de développement social de Roussillon*. Cette instance regroupe principalement des cadres, décideurs et élus de différents secteurs (santé, éducation, communautaire, municipal).

Ces dernières années, la concertation et la collaboration se sont intensifiées au sein de la MRC de Roussillon en ce qui a trait au développement social. Des tables de concertation ont vu le jour (petite enfance, jeunesse, aînés) avec le soutien des organisateurs communautaires (santé publique) et de programmes tels que Québec en forme et Avenir d'enfants (Fondation André et Lucie Chagnon). Le milieu communautaire s'est doté d'une Corporation de développement

communautaire (CDC) avec une permanence en mesure de multiplier la capacité d'action des organismes. On note toutefois un manque de lieux d'échange sur les enjeux touchant les jeunes (6 à 12 ans) en difficulté. On identifie également le besoin d'accroître la concertation pour la promotion et le développement de saines habitudes de vie.

On remarque aussi une plus grande collaboration à divers niveaux, entre les municipalités et les fonctionnaires, entre les organismes jeunesse, entre les écoles et les municipalités, et entre les municipalités elles-mêmes. Il y a donc une tendance remarquée vers la collaboration et le partenariat, mais il y a place à l'amélioration.



Les gens s'entendent pour dire que la collaboration intermunicipale mérite tout de même d'être accrue, au sein de la MRC et dans les relations avec les villes limitrophes, notamment avec la communauté voisine de Kahnawake. Des relations plus harmonieuses sont souhaitées.

Certes, des ententes existent entre des municipalités (ex.: service de police), mais on souhaite davantage de volonté et d'actions qui viseraient

notamment l'amélioration de l'accès aux différents équipements et services municipaux, dont les loisirs. Par ailleurs, des municipalités réalisent des activités et des projets en développement social. Elles assurent le suivi des différentes demandes issues des citoyens ou de leurs organismes et certaines conçoivent et acheminent des demandes de projets en développement social. Plusieurs municipalités souhaitent aussi avoir leur propre politique de développement social locale.

L'offre de transport en commun repose sur quatre corporations de transport intermunicipal (CIT) ainsi que de deux organismes de transport adapté. Malheureusement, on constate que la faible coordination entre ces fournisseurs de services limite la capacité de développement du réseau. La multiplicité des acteurs rend difficile la planification de la desserte en transport en commun à l'échelle de la MRC afin de mieux l'arrimer à l'urbanisation.

Dans l'ensemble, plusieurs personnes évoquent la nécessité d'arrimer différentes instances d'action comme la MRC de Roussillon, le CISSMO, les chambres de commerce, les organismes communautaires, les CIT, l'AMT ainsi que les ministères, comme le MTQ, le MDDELCC et de veiller à mettre en commun les exercices de planification sectorielle pour une cohésion territoriale.

UN BESOIN D'INCLUSION DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Bien que la population de la MRC de Roussillon soit plus jeune que la moyenne québécoise (notamment en raison de la venue de jeunes familles), le phénomène de vieillissement de la population se fait également sentir. Dans l'horizon 2036, ce phénomène aura des conséquences sur le déploiement des fonctions urbaines. Ainsi, plusieurs éléments découlant de ce phénomène devront être pris en compte dans la planification du territoire : diminution de la population active, plus grande demande dans les services de santé, modification des besoins en termes de mobilité et d'habitation (ex. logements intergénérationnels).

Le nombre de personnes ayant un statut d'immigrant a connu une augmentation importante même s'il demeure proportionnellement plus faible que le niveau provincial. De plus, les langues parlées sont en transformation, le français subissant un recul significatif (mis à part en milieu rural) alors que l'anglais et les langues non officielles connaissent une hausse. L'augmentation de la diversité et de la population immigrante aura des impacts qui se font déjà sentir : besoin d'adaptation des services d'accompagnement et d'intégration de nouveaux arrivants provenant de différentes cultures et religions. On

souligne le peu de capacité à accueillir et intégrer les populations issues de l'immigration, tout en constatant qu'on retrouve de plus en plus de représentants des communautés culturelles dans les administrations publiques.

En ce qui a trait à l'évolution de la population, on note également une augmentation du nombre de personnes seules, la présence accrue de familles vulnérables isolées (incluant de jeunes mères) et l'émergence de nouvelles problématiques sociales telles que les gangs de rue, l'exploitation sexuelle et la présence de diverses drogues.

gens sous le seuil de faible revenu et une croissance des demandes d'aide alimentaire et matérielles (jeunes, personnes âgées, travailleurs au salaire minimum). On constate des difficultés, dans certains cas, à avoir accès à une alimentation saine en raison du coût, de la distance et de la diversité des produits offerts. De plus, plusieurs indicateurs de l'état de santé de la population préoccupent (ex. tumeurs). On note la précarité de certains emplois et la faible capacité de payer des citoyens pour certains biens et services. La défavorisation économique semble donc préoccupante pour certains groupes de personnes dans Roussillon.

DE PLUS, ALORS QUE LA MRC DÉTIENT DES INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES FAVORABLES EN TERMES DE REVENU MÉDIAN, DE TAUX D'ACTIVITÉ ET DE NIVEAU DE SCOLARITÉ, L'APPAUVRISSMENT D'UNE PARTIE DE LA POPULATION DEMEURE UN FAIT À CONSIDÉRER.

On note un accroissement des inégalités, marqué notamment par l'augmentation de la proportion de





On indique que la région de Roussillon est l'un des endroits les plus favorables au Québec pour le logement social, considérant le nombre d'unités, quoique la situation soit moins favorable dans le secteur Est de la MRC. On note également que les logements sociaux sont moins accessibles aux personnes ayant des limitations physiques.

Les projets de développement social nécessitent l'engagement de multiples acteurs pour répondre adéquatement aux besoins des populations vulnérables. Or, on assiste à des changements importants dans les organismes et ministères provinciaux comme le réseau de la santé, les institutions de développement régional et local et dans les instances municipales (ex. MRC qui récupèrent certains mandats du CLD) qui, selon plusieurs intervenants, affecteront les services, notamment pour les personnes vivant avec des limitations. Sur le plan de la région administrative de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, l'abolition de la Conférence régionale des élus soulève quelques craintes en lien avec la diminution du soutien à la concertation régionale dans plusieurs dossiers.

Mentionnons, en terminant, que plusieurs exemples de projets innovateurs en développement social ayant été nommés pour illustrer que la culture d'innovation dans la MRC est vivante. Les projets suivants ont été mentionnés : *Au coeur de la communauté*, les *Mercredis communautaires*, *l'Élan des jeunes*, les *Couloirs de la violence*, *Bonne Boîte Bonne Bouffe* de même que de nombreux projets en logement social et en saines habitudes de vie.

AXES, PRIORITÉS ET ORIENTATIONS



AXES, PRIORITÉS ET ORIENTATIONS

La démarche de la Politique, initiée avec le portrait du territoire et le diagnostic en lien avec les enjeux sociaux, a conduit par la suite à l'identification d'objectifs prioritaires par les participants. Ces objectifs sont issus des *Journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon* avec les citoyens et les organisations et ont été, par la suite, regroupés, validés et bonifiés par le CTDSR. Les axes présentent les grands champs d'intervention, alors que les priorités correspondent à des objectifs généraux et les pistes d'orientation à des objectifs plus spécifiques précisant davantage l'action souhaitée.



AXE 1 | MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Promouvoir et stimuler le développement de milieux de vie de qualité en s'appuyant et en veillant à préserver les différents atouts du territoire.

PRIORITÉ 1

Favoriser le développement de services de proximité.

Orientations

- 1.1 Favoriser la mise en place de services pour créer des milieux de vie dynamiques.
- 1.2 Assurer l'accessibilité à l'information sur les services de proximité pour le citoyen.
- 1.3 Accroître l'accessibilité aux écoles pour des activités communautaires.
- 1.4 Favoriser l'accroissement de l'offre de formation, notamment au niveau professionnel et postsecondaire, dans les deux langues et adaptée aux besoins.
- 1.5 Contribuer à l'amélioration de l'accès aux services sociaux et de santé de première ligne.
- 1.6 Favoriser l'accès à une alimentation saine et abordable.

PRIORITÉ 2

Coordonner le développement dans une perspective de développement durable (social, économie et environnement).

Orientations

- 2.1 Prendre en considération le développement durable dans la planification et le développement de projets.

PRIORITÉ 3

Définir une identité régionale forte.

Orientations

- 3.1 Mettre en valeur les forces et les initiatives sociales, économiques, culturelles, patrimoniales, touristiques et naturelles favorisant le développement d'une vision commune et d'une identité forte.

PRIORITÉ 4

Planifier et développer une offre de transport intra et inter MRC efficace, accessible et intégrée aux services existants dans une perspective de développement durable.

Orientations

- 4.1 Exercer une veille sur les changements actuels dans la gouvernance du transport collectif au sein de la CMM.
- 4.2 Susciter la réflexion sur la tarification sociale.

PRIORITÉ 5

Favoriser le maillage entre les milieux agricoles et urbains.

Orientations

- 5.1 Mettre en valeur les initiatives et les retombées liées aux activités agroalimentaires du territoire.
- 5.2 Sensibiliser la collectivité sur l'achat de produits locaux.
- 5.3 Sensibiliser les citoyens et les entreprises sur les pertes alimentaires.
- 5.4 Soutenir des initiatives d'agriculture urbaine, de jardins communautaires collectifs et de marchés publics.

AXE 2 | PARTICIPATION CITOYENNE ET CONCERTATION INTERSECTORIELLE

Favoriser la participation citoyenne et la concertation intersectorielle pour le développement social de la région de Roussillon.

PRIORITÉ 1

Assurer un processus continu de participation citoyenne.

Orientations

- 1.1 Valoriser la participation citoyenne afin d'assurer la réalisation de projets adaptés aux besoins de la région.
- 1.2 Valoriser l'éducation populaire autonome comme une pratique permettant de dynamiser la participation et l'engagement citoyen.

PRIORITÉ 2

Favoriser une meilleure concertation entre les acteurs du territoire dans une vision collective, régionale et à long terme pour une mutualisation des ressources, dans le respect des missions de chacun.

Orientations

- 2.1 Développer une vision globale de développement social concertée avec tous les acteurs de la communauté.
- 2.2 Reconnaître un lieu de concertation intersectorielle permanent de développement avec les acteurs socioéconomiques de la région et des ressources humaines attirées.
- 2.3 Mettre à jour périodiquement un inventaire des ressources et des besoins qui pourraient être répondus collectivement dans la région.

PRIORITÉ 3

Maintenir et développer des liens avec les communautés des territoires limitrophes.

Orientations

- 3.1 Maintenir et développer des partenariats avec les autres MRC.
- 3.2 Améliorer les liens avec la communauté de Kahnawake.

AXE 3 | SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE

S'engager collectivement pour la solidarité et l'inclusion sociale.

PRIORITÉ 1

Assurer la coordination des actions visant à soutenir les populations vulnérables, marginalisées, isolées ou exclues.

Orientations

- 1.1 Favoriser l'intégration des personnes immigrantes.
- 1.2 Soutenir les personnes en difficulté, dont les personnes souffrant de problème de santé mentale, en situation de pauvreté et d'itinérance.
- 1.3 Favoriser la participation active des personnes à risque d'exclusion afin de briser l'isolement.

PRIORITÉ 2

Favoriser et stimuler les projets de développement social permettant l'engagement de plusieurs acteurs, notamment en logement social, en sécurité alimentaire et en transport collectif.

Orientations

- 2.1 Reconnaître et soutenir les organismes communautaires dans la consolidation de leurs projets existants et l'élaboration de projets innovants.
- 2.2 Viser, par la mise en œuvre de ces projets, la lutte aux inégalités.

PRIORITÉ 3

Développer la complémentarité, le partenariat et la continuité des services des milieux municipaux, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et du communautaire.

Orientations

- 3.1 Favoriser l'accès à une éducation de qualité pour tous, et ce, dès la petite enfance.
- 3.2 Favoriser le développement optimal des enfants.
- 3.3 Contribuer à la réussite éducative et sociale des jeunes.
- 3.4 Contribuer à l'amélioration de l'accès pour tous aux soins de santé et services sociaux.

CONCLUSION

Cette première *Politique de développement social de Roussillon* marque une étape importante pour la région. Elle fait preuve d'une volonté commune à travailler à l'amélioration de la qualité de vie de la population dans une optique de développement social. Pour la première fois, une démarche à l'échelle de la région de Roussillon a mené à des consultations citoyennes et d'organisations d'où sont ressortis des champs d'intervention prioritaires sur lesquels l'ensemble des acteurs s'entendent pour concentrer leurs efforts. Devenu document officiel ayant fait l'objet d'une résolution au Conseil des maires de la MRC de Roussillon, la *Politique de développement social de Roussillon* relève de l'ensemble des partenaires signataires, des secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du milieu communautaire et municipal, tous engagés pour le développement social de Roussillon.

Cette *Politique de développement social de Roussillon* marque la fin d'une première phase. Celle-ci permettra d'orienter l'action collective des acteurs du territoire vers des objectifs partagés et ainsi les amener à une plus grande cohérence et efficacité dans leurs activités conjointes.

Les partenaires ont soulevé le besoin de se doter d'un plan d'action afin de mieux coordonner les actions du milieu.

REMERCIEMENTS

L'élaboration de cette première *Politique de développement social de Roussillon* a été possible grâce à l'implication et le soutien de plusieurs personnes. Le Comité territorial de développement social de Roussillon tient à remercier chacune de ces personnes, notamment les citoyens de même que les représentants des différents organismes qui ont participé aux *Journées de réflexion sur l'avenir de la région de Roussillon*. Le comité tient également à remercier les vingt-trois acteurs du milieu qui ont accepté de participer au processus en répondant aux questions lors d'entrevues individuelles.

PRÉSIDENTE (CTDSR)

Lise Poissant, mairesse de Saint-Mathieu

CONSEIL DES MAIRES (MRC DE ROUSSILLON)

Jocelyne Bates

Jean-Claude Boyer

Normand Dyotte

Walter Letham

Lise Martin

Feu Gilles Meloche

Lise Michaud

Sylvain Payant

Lise Poissant

Donat Serres

Nathalie Simon

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX - MONTÉRÉGIE-OUEST

Annie Couture

Cynthia Maheu

Normand Ricard

Jo-Anne Themens

CENTRE LOCAL D'EMPLOI DE SAINT-CONSTANT

Geneviève Gosselin

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

Louise Beaupré

André Guérard

Marie-Louise Kerneis

COMMISSION SCOLAIRE NEW FRONTIERS

David D'Aoust

Bonnie Mitchell

John Ryan

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE ROUSSILLON

Virginie Bernier

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUSSILLON ET CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE ROUSSILLON

Manuel Bouthillette

Carole Cardinal

Lyne Dansereau

Josyane Desjardins

Katlyn Dubé

Louis Lacroix

Christian Lambert

Pierre Laprise

Pierre Largy

Ginette Laurencelle

Ariane Létourneau

Pascal Levasseur

Jean-Philippe Loiseau-Paquette

Julie Poulin

Laurent Vignola

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Clément Bergeron

La coordination générale du processus a été assurée par Manuel Bouthillette, coordonnateur au codéveloppement social et rural de la MRC de Roussillon, avec le soutien de l'équipe de la Coopérative de solidarité Niska, consultant.

Liste des figures et tableaux

Figure 1	Composantes de la démarche de planification stratégique territoriale en lien avec la démarche en développement social de Roussillon	11
Figure 2	Évolution de la population des municipalités constituantes.....	17
Figure 3	Mode principal pour se rendre au travail MRC Roussillon	20
Figure 4	Répartition de la population active selon le type de profession	24
Figure 5	Répartition des dépenses de l'ensemble des municipalités de la MRC.....	27
Figure 6	Valeur moyenne des logements en \$ (1996-2011)	35
Figure 7	Loyer moyen en \$ (1996-2011)	35
Tableau 1	Part de la population ne possédant aucun diplôme, ayant un diplôme d'études secondaires (DES) ou ayant un diplôme d'études postsecondaires selon le groupe d'âge et le sexe dans la MRC de Roussillon et la Montérégie en 2011	19
Tableau 2	Nombre d'organismes offrant des services communautaires par champs d'intervention et public cible en 2015.....	22
Tableau 3	Les artères commerciales majeures	25
Tableau 4	Éléments patrimoniaux inscrits au Registre du patrimoine culturel, 2014	28
Tableau 5	Les territoires d'intérêt culturel et touristique	30
Tableau 6	Répartition des massifs boisés selon les municipalités de la MRC.....	32
Tableau 7	Services de transport collectif interurbain existants	37

Acronymes

AMT	Agence métropolitaine de transport
AQTIM	Association québécoise du transport intermunicipal et municipal
CAC	Conseil des Académies canadiennes
CDC	Corporation de développement communautaire
CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
CISSSMO	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
CIT	Corporation de transport intermunicipal
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
COVABAR	Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu
CRÉ	Conférence régionale des élus
CTDSR	Comité territorial de développement social de Roussillon
DES	Diplôme d'études secondaires
EFE	Écosystèmes forestiers exceptionnels
FLI	Fonds local d'investissement
FLS	Fonds local de solidarité
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PMAD	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PME	Petite et moyenne entreprise
RMR	Région métropolitaine de recensement
RSL	Réseau local de la santé
SADD	Schéma d'aménagement et de développement durable
SCABRIC	Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay
TDAH	Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
TOD	Transit-Oriented Development
VHSL	Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
ZIP	Zone d'intervention prioritaire



ROUSSILLON **une communauté en action**



MRC DE ROUSSILLON

